

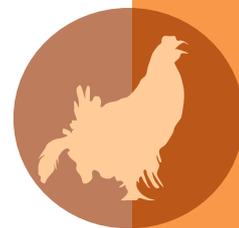


Agir pour le Tétrás-lyre

Bilan 2013
du Plan d'Actions



Rhône-Alpes



SOMMAIRE

RAPPELS.....	4
BILAN SYNTHETIQUE 2013.....	8
BILAN DETAILLE 2013.....	12
ANNEXES.....	55



RAPPELS

Le Tétrasyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches au plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme DEFAVORABLE INADEQUAT d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Les Alpes du Nord abritent près des 2/3 des effectifs français. Cette forte responsabilité a conduit la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et le Conseil Régional Rhône-Alpes à initier en 2009 un Plan d'Actions Régional en faveur de la conservation du tétrasyre et de ses habitats. Cette démarche repose sur un large partenariat pour pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le Plan d'Actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.



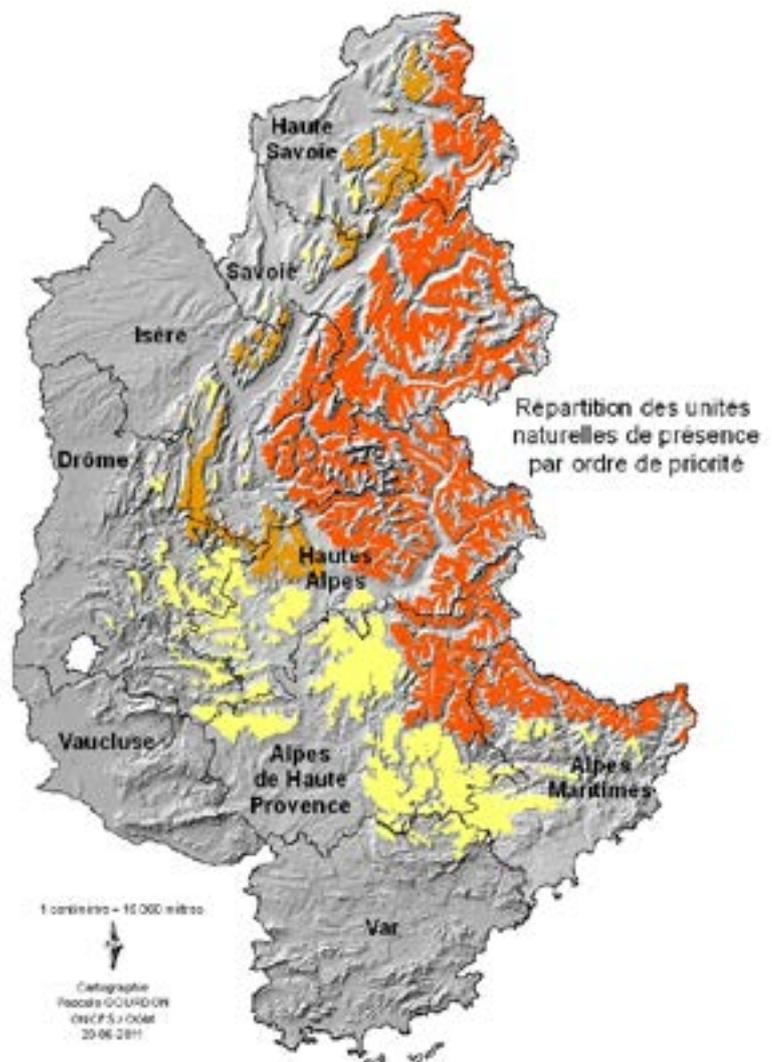
Mâle de tétrasyre

RÉGION	PRIORITÉ 1	PRIORITÉ 2	AUTRES UN (1)
Rhône-Alpes	3400 KM ²	1000 KM ²	400 KM ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3000 KM ²	200 KM ²	2300 KM ²
TOTAL	6400 KM ²	1200 KM ²	2700 KM ²

Source ONCFS/OGM

(1) Seule la surface des UN sur lesquelles la présence du tétrasyre est encore avérée (décennie 2000-2009) a été prise en compte ici

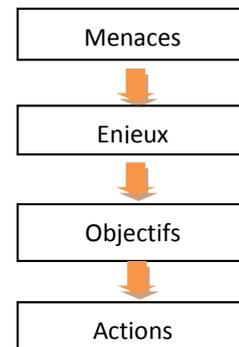
- Priorité 1 :** Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.
- Priorité 2 :** Autres unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les «relier»* à l'aire de priorité 1
- Autres unités naturelles (de l'aire de référence décennie 1980-1989)





Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (Agir pour le Tétralyre : l'essentiel du plan d'actions 2010-2014).

Vingt-cinq actions ont été retenues lors du comité de pilotage du 10/02/2010 et sont mises en œuvre sur la période de 2010 à 2014.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	Priorité 1
A2 : Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction	Priorité 1
A3 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage	Priorité 1
A4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	Priorité 1
A5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage	Priorité 1
A6 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques	Priorité 1
A7 : Améliorer l'application de la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes forestières	Priorité 1
A8 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	Priorité 2
A9 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	Priorité 2
A10 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux	Priorité 3



Priorité 1



Priorité 2



Priorité 3



A11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	
A12 : Evaluer l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur les habitats de reproduction	
A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	
A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction	
A15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage	
A16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles aériens et réduire la mortalité due aux percussions	
A17 : Généraliser le plan de chasse et harmoniser ses modalités d'application	
A18 : Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables	
A19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	
A20 : Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public	
A21 : Sensibiliser les scolaires, et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées, au travers de leurs programmes pédagogiques	
A22 : Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans la cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne.	
A23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	
A24 : Animer le plan et coordonner les actions	
A25 : Définir une charte graphique propre au plan d'actions	



Priorité 1

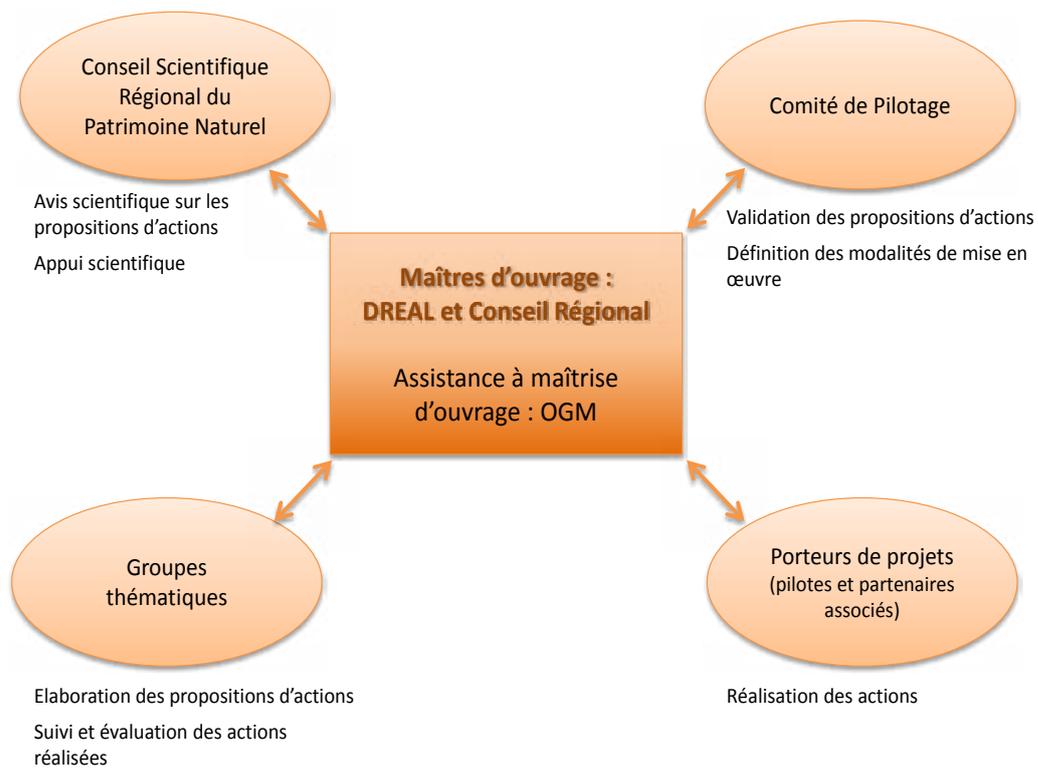


Priorité 2



Priorité 3

La gouvernance du plan se veut participative et représentative des divers acteurs, y compris socio-professionnels, concernés par la conservation du tétras-lyre et de ses habitats. Cette volonté s'est traduite par une organisation qui permet à chacun de faire valoir son point de vue à tous les stades de la démarche, de la conception à l'évaluation du plan.





BILAN SYNTHÉTIQUE 2013

Etat d'avancement des actions

En 2013, les 22 actions, déjà engagées, se sont poursuivies (A1, A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9, A11, A13, A14, A15, A16, A17, A18, A19, A20, A21, A22, A23, A24). Une action a été amorcée en 2013 (A10). Deux actions ont été finalisées (A2 et A25) et une n'a pas été initiée (A12).

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

Les partenaires du Plan d'Actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et du coût global à attribuer à chacune d'elles. A noter que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. Le bilan financier est donc estimatif.

Au total, 3279 jours ont été consacrés à la mise en oeuvre des actions du Plan, dont 2765 jours pour les personnes salariées et 514 jours pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de tétras-lyre au printemps. On remarque une hausse par rapport à 2012 (533 jours supplémentaires) avec un investissement en temps salarié plus important voire presque doublé. Les formations ainsi que la réalisation des diagnostics hivernaux se traduisent par un volume de temps supplémentaire. A l'inverse, le temps bénévole a diminué de moitié, s'expliquant en partie par les très mauvaises conditions météorologiques du printemps 2013 qui n'ont pas permis de réaliser tous les comptages prévus.

De façon générale, sur l'ensemble des années consacrées au plan, le volume de journées a augmenté annuellement. Notons toutefois qu'une meilleure communication des actions réalisées par les partenaires contribue à cette augmentation.

La répartition du temps par domaine d'actions en 2013 est presque similaire à 2010 et 2011 avec un fort pourcentage pour le volet conservation. Plusieurs actions ont en effet été engagées en lien avec les habitats d'hivernage et de reproduction du tétras lyre (mises en défens, mesures de gestion pastorales, diagnostics...). Le volet communication s'est, également, développé. Enfin, plus de temps a été nécessaire pour l'animation du plan.

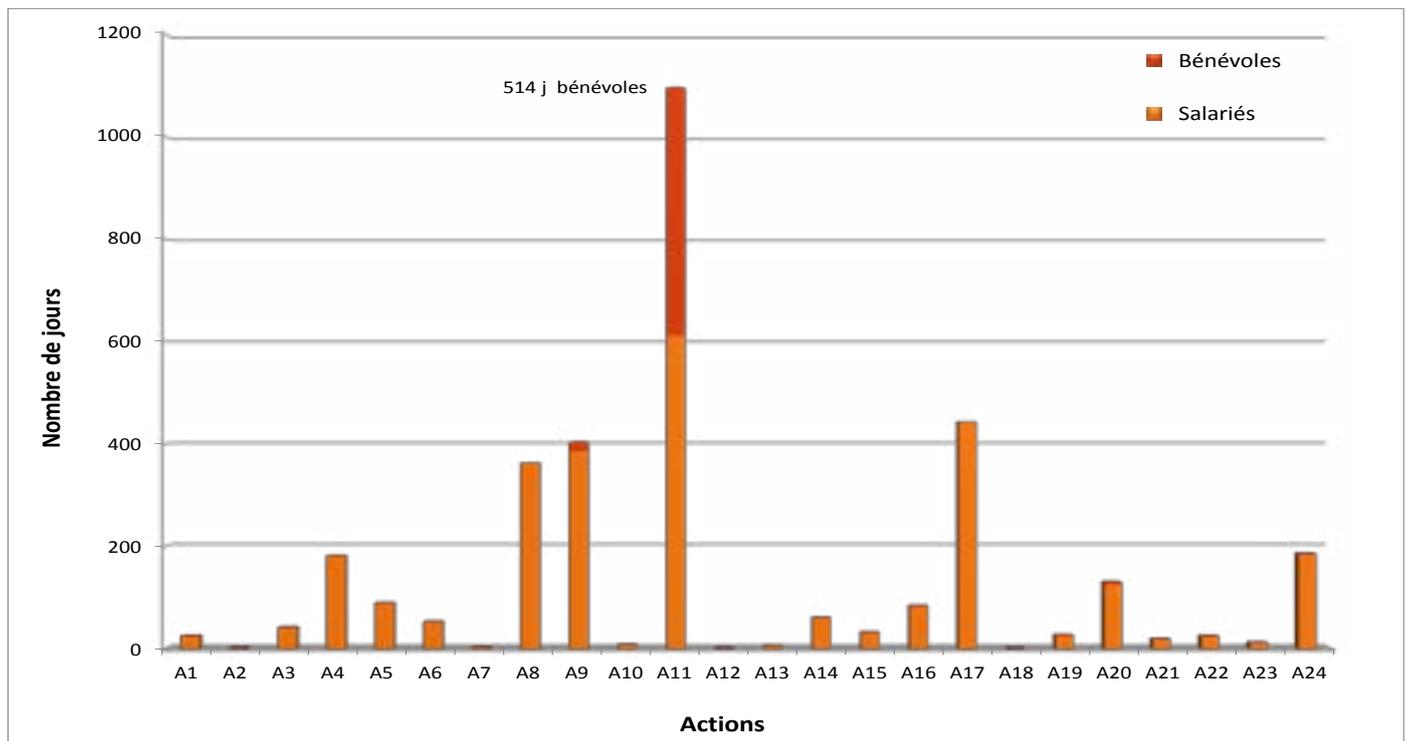
Répartition du temps passé en pourcentage par domaine d'action

ANNEE	CONSERVATION	AMELIORATION DES CONNAISSANCES	SENSIBILISATION COMMUNICATION	GOVERNANCE
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %



Les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimum de 969 144 € pour l'année 2013 dont 51 400 € de bénévolat (considérant une journée bénévole valorisée à 100€).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour l'année 2013.



En 2013, certaines actions ont bénéficié, comme les années précédentes, d'un soutien financier via :

- ★ Les programmes Agrifaune régionaux et départementaux «Tétras-lyre et pastoralisme»
- ★ La convention pluriannuelle d'objectifs Région Rhône-Alpes/OGM,
- ★ La DREAL Rhône-Alpes qui soutient l'OGM pour la réalisation du bilan démographique annuel,
- ★ La convention DREAL Rhône-Alpes/ FRC Rhône-Alpes pour la mise en oeuvre de certaines actions du plan.

Le montant total de l'ensemble de ces financements extérieurs ne peut pas être estimé cette année car certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure d'en faire une estimation.



ACTIONS	PRIORITE / % total	2010	2011	2012	2013	2014
A1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	80 %					
		30 %	20 %	20 %	10 %	
A2 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction	100 %					
		80 %	10 %	10 %		
A3 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage	100 %					
		40 %	30 %	10 %	20 %	
A4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	90 %					
		50 %	20 %	10 %	10 %	
A5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage	60 %					
				20 %	40 %	
A6 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques	50 %					
		5 %	5 %	15 %	25 %	
A7 : Améliorer l'application de la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes forestières	30 %					
		5 %	5 %	10 %	10 %	
A8 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	65 %					
		5 %	20 %	20 %	20 %	
A9 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	20 %					
		5 %	5 %	10 %	10 %	
A10 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux	5 %					
					5 %	
A11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	80 %					
		20 %	20 %	20 %	20 %	
A12 : Evaluer l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur les habitats de reproduction	5 %					

Prévu

Réalisé et/ou engagé

Programmé

Le pourcentage précisé dans les cases « réalisé et/ou engagé », entre 2010 et 2013 est une évaluation de l'état d'avancement des actions, faite par les maîtres d'ouvrage.



ACTIONS	PRIORITE/ % total	2010	2011	2012	2013	2014
A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	80 %	20 %	20 %	20 %	20 %	
A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction	40 %			10 %	30 %	
A15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage	20 %				20 %	
A16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles aériens et réduire la mortalité due aux percussions	70 %	20 %	20 %	20 %	10 %	
A17 : Généraliser le plan de chasse et harmoniser ses modalités d'application	95 %	70 %	10 %	10 %	5 %	
A18 : Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables	25 %		20 %	0 %	5 %	
A19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	60 %		30 %	20 %	10 %	
A20 : Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public	60 %	10 %	10 %	20 %	20 %	
A21 : Sensibiliser les scolaires, et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées, au travers de leurs programmes pédagogiques	15 %		5 %	5 %	5 %	
A22 : Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans la cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne.	55 %	10 %	10 %	5 %	30 %	
A23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	30 %		10 %	10 %	10 %	
A24 : Animer le plan et coordonner les actions	80 %	20 %	20 %	20 %	20 %	

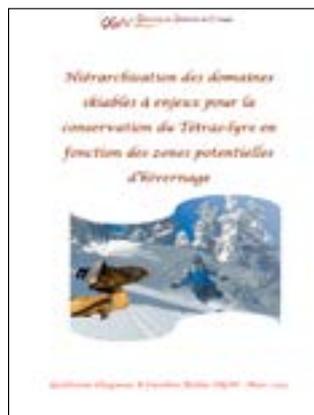


BILAN PAR ACTION 2013

ACTION N° 1	<p>HIERARCHISER LES ESPACES D'INTERVENTION EN FONCTION DES PRIORITES DE CONSERVATION ET IDENTIFIER LES DISPOSITIFS FINANCIERS MOBILISABLES</p>	<p>PRIORITÉ</p> <p>1 2 3</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Identifier les espaces pastoraux, les forêts et les domaines skiables qui sont les plus concernés par la conservation des habitats du tétras-lyre. ★ Identifier les dispositifs financiers mobilisables sur ces espaces. 	
PILOTE	ONCFS-OGM	
PARTENAIRES	ADEM, CG38, CG26, CG73, CG74, CRPF, CRRA, DREAL, DRRAF, DSF, FAI, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, ONF, SEA73, SEA74, SUACI	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 30 000 € ★ Réalisé : 2010 : 14 000 € ; 2011 : 2 000 € ; 2012 : 1 100 € ; 2013 : 2548 € ★ Financement extérieur : 2010 : 7 % DREAL, 2011 : néant, 2012 : 74 % DREAL, 2013 : 97 % DREAL 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Hiérarchiser par région bioclimatique les unités pastorales, les forêts publiques, les forêts privées avec plan simple de gestion et les domaines skiables en fonction des priorités «tétrás» par unité naturelle et de la surface des zones de reproduction et d'hivernage potentielles. ★ Croiser les alpages/forêts/stations à forts enjeux identifiés avec les limites des espaces qui bénéficient d'un statut particulier au titre de la protection du patrimoine naturel (Natura 2000, PN, RN, RBD, ENS, PNR...), sur lesquels des dispositifs financiers et/ou réglementaires sont susceptibles de favoriser la mise en œuvre des mesures de conservation. ★ Définir une stratégie d'intervention globale qui intègre également « le niveau de menaces » dans la définition des priorités. 	
ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2010, une première hiérarchisation des unités pastorales, des domaines skiables a été réalisée par région bioclimatique en fonction de la cartographie des habitats de reproduction potentiels. Les espaces prioritaires inclus totalement ou partiellement au sein de sites Natura 2000 ont également été identifiés.</p> <p>Fin 2011, l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a établi une carte des habitats potentiellement favorables à l'hivernage en lien avec l'étude visant à établir une méthode de diagnostic des habitats d'hivernage (A3). L'intégration de cette nouvelle couche cartographique permettra de revoir la hiérarchisation des espaces d'intervention prioritaires.</p>	



<p>ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>En 2012, une hiérarchisation des domaines skiables a été réalisée en fonction de la superficie des habitats d'hivernage potentiels. Les domaines skiables sont classés par région bioclimatique et ne concernent que la région Rhône-Alpes. Une notice expliquant la méthode de hiérarchisation des unités pastorales et des domaines skiables en fonction de la cartographie des habitats de reproduction et d'hivernage a été produite.</p> <p>En 2013, suite à la demande du groupe tourisme, une hiérarchisation unique des domaines skiables a été proposée en fonction de la surface d'habitats potentiels qu'ils abritent (reproduction et hivernage).</p> <p>Une hiérarchisation des forêts publiques a été réalisée pour les habitats de reproduction et d'hivernage. Deux listes de forêts publiques prioritaires pour la conservation du tétras-lyre ont donc été établies.</p> <p>Dans l'optique d'une reconduction du plan d'actions, une réflexion a été menée sur une stratégie d'intervention entre les différents gestionnaires. Cette stratégie nécessite de raisonner à une échelle plus large que les espaces d'intervention. L'échelle qui apparaît la plus pertinente est l'unité naturelle. L'objectif serait que les gestionnaires agissent de façon conjointe au sein d'une même unité naturelle pour conserver à la fois les habitats de reproduction et les habitats d'hivernage.</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Etablir une hiérarchisation des forêts intégrant les forêts privées soumises à PSG. ★ Examiner l'éligibilité des forêts publiques au regard des dispositifs financiers et/ou réglementaires mobilisables : Natura 2000, RNN, RNR, ENS, ... ★ Affiner la stratégie d'intervention entre les différents gestionnaires. ★ Diffuser les listes d'espaces prioritaires aux services de l'Etat.
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sans objet
<p>PRODUITS 2013 en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ CHAGNEAU G. et MOLINS C., OGM, Mars 2013 : Hiérarchisation des domaines skiables à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative ★ BUFFET N. et MOLINS C., OGM, Mars 2014 : Hiérarchisation des forêts publiques à enjeux pour la conservation du tétras-lyre





ACTION N° 2	METTRE AU POINT UNE METHODE STANDARDISEE DE DIAGNOSTIC ET EVALUATION DES HABITATS DE REPRODUCTION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Disposer d'un outil opérationnel pour orienter les mesures de gestion et/ou de restauration des habitats de reproduction. ★ Limiter « l'effet observateur » en utilisant des critères simples et transposables quel que soit le milieu naturel expertisé. ★ Pouvoir agréger les diagnostics et disposer à terme d'une vision globale de la localisation et de l'état de conservation des habitats de reproduction à l'échelle alpine. 	
PILOTE	ONCFS-OGM	
PARTENAIRES	ASTERS, CRRA, DREAL, FAI, FDC38, FDC73, FDC74, ONCFS, PNE, PNV, RNHPV, SEA74, SEA73	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 25 000 € ★ Réalisé : 2010 : 19 000 €, 2011 : 5 500 €, 2012 : 400 €, 2013 : 230 € ★ Financement extérieur : 2010, 42 % (DREAL, ONCFS-Agrifaune) ; 2011, 55 % DREAL ; 2012, 50 % DREAL; 2013: néant 	
OPERATIONS PREVUES	<p>Mettre au point une méthode de diagnostic opérationnelle basée sur des critères standardisés, simples et transposables, quel que soit le contexte bioclimatique, pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ localiser les habitats de reproduction, ★ évaluer leur état de conservation, ★ orienter et évaluer les mesures de gestion et de restauration. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>La méthode de diagnostic des habitats de reproduction basée sur un maillage d'un hectare et une codification de la végétation, a été testée en 2010 par différents opérateurs de terrain (services alpages départementaux, services techniques des fédérations départementales des chasseurs, CREN...).</p> <p>En janvier 2011, un point a été fait avec les opérateurs de terrain pour intégrer les cas particuliers rencontrés et clarifier le libellé de certains codes et annotations. Suite à ces échanges, un complément au mémento de terrain initial a été produit au printemps 2011 pour faciliter et améliorer la mise en œuvre des diagnostics des habitats de reproduction du tétras-lyre. Il a été distribué lors des formations relatives à cette méthode (cf. A4).</p> <p>En 2012, le mémento a été mis à jour (nouvelles espèces de ligneux, précision de certains codes, cf A4).</p> <p>En 2013, des relevés complémentaires de terrain ont été proposés aux partenaires du Vercors pour essayer d'adapter la méthode sur les Hauts Plateaux . Des échanges ont été réalisés avec certains partenaires des Alpes du Sud pour prendre en compte leurs spécificités.</p>	
RESTE A REALISER	Action terminée sauf certaines adaptations nécessaires pour prendre en compte les spécificités du Vercors et des Alpes du Sud.	

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Sans objet
PRODUITS en lien avec le plan	★ Sans objet





ACTION N° 3	METTRE AU POINT UNE METHODE STANDARDISEE DE DIAGNOSTIC ET EVALUATION DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Disposer d'un outil opérationnel performant.★ Limiter les biais opérateurs.★ Autoriser l'agrégation des diagnostics pour disposer à terme d'une vision globale de l'étendue et de l'état de conservation des habitats d'hivernage.	
PILOTE	ONCFS-FDC 38-OGM	
PARTENAIRES	DS Flaine, DS des Saisies, DS La Giettaz, FDC73, FDC74, ONF73, ONCFS SD74	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 65 000 €★ Réalisé : en 2010, 53 500 € ; en 2011 51 000 € ; en 2012, 10 000 € ; en 2013, 20 180 € Financement extérieur : 2010: 65 % (ONCFS, DREAL) ; 2011: 65 % (ONCFS, DREAL); 2012: Non chiffrable (nc); 2013: 19 % (DREAL, Région Rhône-Alpes, crédits Natura 2000)	
OPERATIONS PREVUES	Mettre au point une méthode de diagnostic opérationnelle basée sur des critères standardisés, simples et transposables, quel que soit le contexte bioclimatique, pour : <ul style="list-style-type: none">★ localiser avec précision les habitats d'hivernage,★ déterminer la nature et l'importance de leur fréquentation,★ orienter et évaluer les mesures de conservation/restauration.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>La mise au point d'une méthode de diagnostic des habitats d'hivernage, basée sur le même maillage que pour les habitats de reproduction s'est poursuivie en 2011, sur les trois domaines skiables tests (Flaine (74), Les Saisies (73) et La Giettaz (73)). L'hiver 2010-2011 a été caractérisé par un enneigement exceptionnellement faible sur l'ensemble des Alpes du Nord. Les opérations visant à évaluer l'importance des biais observateurs, ainsi que la variabilité spatio-temporelle de la localisation des crotties et des activités touristiques et récréatives ont été réalisées malgré tout. Plusieurs modalités de délimitation des zones d'hivernage ont été testées à partir des prospections de crotties. Une méthode peut être proposée, mais les conditions atypiques rencontrées en 2011 justifiaient une troisième année de validation. La comparaison des différentes méthodes testées pour localiser, définir la nature et évaluer l'importance des activités touristiques et récréatives (prospection de terrain, survol aérien, enquête auprès des exploitants des domaines skiables), a été réalisée. Des orientations se dégagent et ont été enrichies lors d'une réunion de restitution des premiers résultats aux contributeurs (29/02/2012) mais des tests complémentaires s'avèreraient là aussi nécessaires pour finaliser le protocole.</p> <p>En 2012, les tests complémentaires proposés ont été réalisés, ce qui a permis de finaliser la méthode et de lancer la phase de vulgarisation (cf A5). La méthode a été validée par le CSRPN (28/11/2012) et présentée au Conseil Scientifique de l'OGM (17/01/2013).</p>	



ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)	En 2013, des adaptations et/ou améliorations ont été apportées à la méthode suite aux retours des opérateurs de terrain et à la centralisation des premiers diagnostics : standardisation de l'effort de prospection, prise en compte des crotties sous les arbres nourriciers ou perchoirs, relevés de critères de végétation arborée (optionnels). Des tests de la méthode ont été réalisés par différents partenaires suite aux premières formations.
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Contacter les opérateurs de terrain pour connaître les problèmes rencontrés et intégrer les nouveaux cas particuliers.★ Rédiger un article scientifique dans la revue Faune sauvage expliquant la méthode.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet





ACTION N° 4	VULGARISER LA METHODE DE DIAGNOSTIC/EVALUATION ET LES EXPERIENCES DE GESTION DES HABITATS DE REPRODUCTION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Promouvoir la méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction (A2).★ Promouvoir des modes de gestion/conservation des habitats de reproduction efficaces.	
PILOTE	ONCFS	
PARTENAIRES	ASTERS, ATEN ,CNFPT, CRRA, DREAL, DSF (formation), FAFSEA, FAI, FDC74, FDC73, FDC38, FDC26, FRCRA, PNE, PNRV, PNRB, PNV, SUACI, SEA74, SEA73, CREN, OGM	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 400 000 €★ Réalisé : 2010 : 217 000 €, 2011 : 193 000 €, 2012 : 184 526 €; 2013: 49 337 €★ Financement extérieur : 2010, 62 % (ONCFS-Agrifaune, DREAL, CRRA, UE-Belledonne, UE-ONCFS); 2011, 56 % (ONCFS-Agrifaune, DREAL, UE-Belledonne, UE-ONCFS); 2012, 43 % (ONCFS Agrifaune, UE-Belledonne, CG 38 , UE ONCFS, DREAL); 2013: 36 % (DREAL, Région Rhône-Alpes, Agrifaune Rhône-Alpes)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Réaliser un cahier technique (diagnostic et mesures de gestion) assorti d'un mémento de terrain ainsi que d'éventuels additifs dont la nécessité pourrait apparaître suite aux premières applications et/ou à l'amélioration des modalités de gestion.★ Organiser des formations sur la méthode de diagnostic des habitats de reproduction.★ Mettre en place des espaces de référence à caractère démonstratif (diagnostic/mesures de gestion-restauration) par région bioclimatique.★ Organiser des journées de valorisation.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Le cahier technique «Entre forêts et pelouses : les habitats de reproduction du tétras-lyre », cahier technique Rhône-Alpes, CREN réalisé en 2010 et édité à 3 000 exemplaires, a été largement diffusé en 2011, en particulier lors des formations organisées par l'ONCFS dans le cadre du programme ALCOTRA Galliformes de montagne (2009-2012).</p> <p>Vingt-six alpages à caractère démonstratif ont été mis en place en 2010 et 2011, dans le cadre du dispositif Agrifaune, de la politique «Alpages sentinelles» des Parc nationaux et des plans de gestion de certaines Réserves Naturelles Nationales. Sur chacun d'entre eux, un diagnostic partagé a été réalisé et des mesures de gestion pastorale intégrant le tétras-lyre ont été proposées, voire mises en œuvre.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2010, trois des cinq régions bioclimatiques concernées par les unités naturelles de priorité 1 disposaient d'un ou plusieurs alpages à caractère démonstratif.

En 2011, ce réseau d'alpages s'est étoffé et couvre désormais quatre régions bioclimatiques de priorité 1, et une des deux régions bioclimatiques incluant des unités naturelles de priorité 2.

Des journées de valorisation des actions mises en place sur les alpages Agrifaune ont été organisées, deux en Savoie et Haute-Savoie en 2010 et une en Isère en 2012 qui a réuni 36 participants.

Entre 2010 et 2012, 106 personnes issues de 44 structures ont été formées aux diagnostics des habitats de reproduction, 30 ont suivi la session 1 et 76 ont suivi les deux sessions de formation. Un kit de formation a été créé afin de leur permettre de former de nouveaux opérateurs. Les 76 formateurs ont formé 22 opérateurs supplémentaires en 2012.

En 2012, un nouvel additif au mémento a été édité, suite aux retours des opérateurs de terrain, et diffusé à tous les partenaires. Trois documents ont été produits afin de normaliser l'analyse des diagnostics : le rapport-type Tétrasyre, le rapport-type pastoralisme et le rapport croisant les deux enjeux. Une fiche de description des travaux a été réalisée afin de normaliser la saisie en prenant en compte le maillage utilisé pour les diagnostics (cf A8). Une plaquette tryptique de communication sur la conservation du tétras-lyre sur les alpages a été produite et diffusée.

En 2013, un complément au cahier technique a été réalisé. Il se présente sous la forme de fiches "cas concrets" relatant les expériences réalisées dans le cadre des programmes Agrifaune départementaux. 4 fiches ont été rédigées : Mont-Joly, Chapendu, Fanges-Violettes, La Laune. Elles sont disponibles sur le site du CREN, de l'ONCFS et de la FRC RA.

Des journées d'échanges et d'animation du réseau d'alpages de référence ont été organisées (Mont-Joly, Grolays, Montriond, Chamrousse, Notre Dame de Bellecombe, Beaufort, La Bathie, Le Verneil, Vente Cul, Glandasse, ...). Une réflexion a été menée sur les indicateurs de suivi à mettre en place sur ces alpages.

Des formations au diagnostic des habitats de reproduction ont été réalisées par certaines structures habilitées.

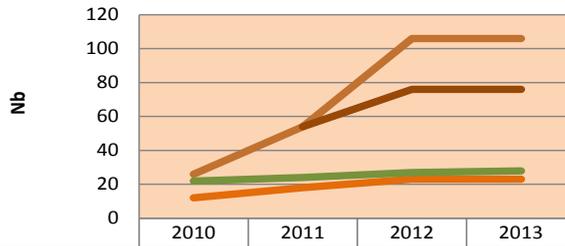
RESTE A REALISER

- ★ Poursuivre les formations au diagnostic des habitats de reproduction par les formateurs ou les organismes de formation (ATEN).
- ★ Définir les objectifs recherchés dans l'animation du réseau d'alpages de référence
- ★ Poursuivre les journées de valorisation



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

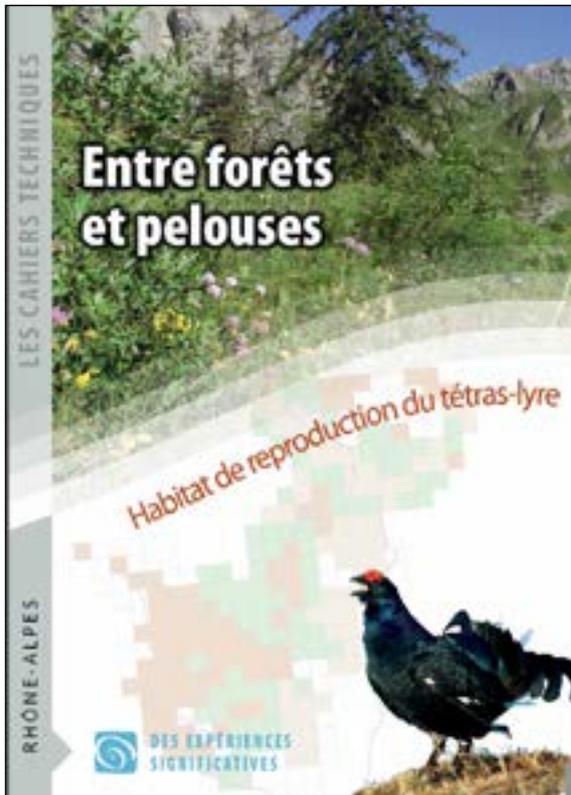
- ★ 3000 cahiers techniques et 5000 mémentos produits
- ★ 2 additifs au mémento des diagnostics des habitats de reproduction



* : CHIFFRES NON COMMUNIQUES POUR 2013

PRODUITS en lien avec le plan

- ★ Cahier technique «Entre forêts et pelouses : habitats de reproduction du tétras-lyre - Des expériences significatives », CREN, 2013





ACTION N° 5	VULGARISER LA METHODE DE DIAGNOSTIC/EVALUATION ET LES EXPERIENCES DE GESTION DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
-------------	---	-------------------

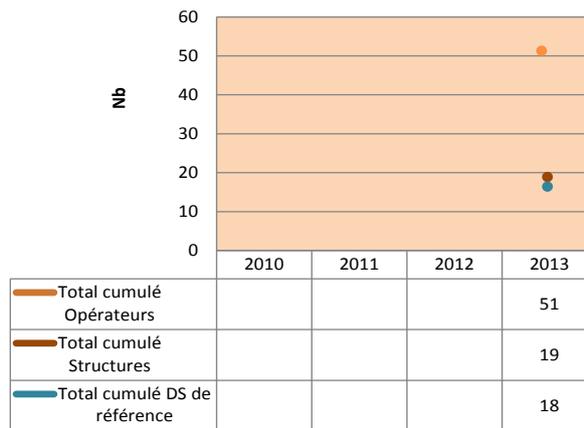
OBJECTIFS	★ Promouvoir la méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage.
PILOTE	FRC RA - OGM
PARTENAIRES	CR RA, DREAL, DSF, DS référents, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, ONCFS, ONF 73, Opérateurs Natura 2000, PNV, PNE, PNR B, PNR C, PNR V.
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 200 000€ ★ Réalisé : 2012 : 17 218€; ;2013: 38 298 € ★ Financement extérieur : 2012 : nc; 2013: 29 % (Etat, Région Rhône-Alpes, DREAL, credits Natura 2000)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Réaliser une note technique sur la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage. ★ Organiser une (des) journée(s) de présentation de la méthode des diagnostics des habitats d'hivernage. ★ Inventorier les mesures de gestion et/ou de restauration et/ou de quiétude des habitats d'hivernage mises en oeuvre au sein des domaines skiables. ★ Réaliser des fiches techniques sur les mesures de gestion/restauration/quiétude à promouvoir. ★ Mettre en place des domaines skiables à caractère démonstratif (diagnostic/ mesures de gestion/restauration/quiétude) par région bioclimatique.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2012, le mémento de terrain et la note technique expliquant la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage ont été produits. Les données issues de l'enquête sur les expériences de gestion mises en place sur les domaines skiables et réalisée en 2011 par OGM/FDC 38/ONCFS ont été analysées.</p> <p>En 2013, les formations à la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage se sont poursuivies. 2 journées de formation ont été organisées pour chaque session : activités récréatives et touristiques / crottiers. Une enquête a été menée auprès des différents opérateurs de terrain sur la mise en application des diagnostics. Les difficultés rencontrées ont nécessité une adaptation de la méthode. La notice explicative a été réactualisée en fonction. Un document d'aide opérationnel (récupération des données de terrain, traitements cartographiques, ...) a été réalisé et mis à disposition des opérateurs.</p> <p>Un réseau de domaines skiables de référence a été constitué. Son animation est assurée par la FRC RA. Un groupe Tétrasyre a également été créé au sein de Domaines Skiables de France.</p>



RESTE A REALISER

- ★ Poursuivre la centralisation des éventuelles difficultés rencontrées par les opérateurs
- ★ Continuer à organiser des journées de formation à la méthode
- ★ Organiser des journées d'information à destination des services de l'Etat, des collectivités, et des bénévoles.
- ★ Poursuivre la normalisation de l'analyse des diagnostics des habitats d'hivernage
- ★ Mettre en place des domaines skiabiles à caractère démonstratif
- ★ Organiser des réunions auprès des domaines skiabiles pour valoriser les expériences

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION



PRODUITS en lien avec le plan

- ★ LAUER E. et al, FDC 38 - ONCFS, 2013 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle mise à jour
- ★ FOREST F. et al, , FDC 38 - ONCFS, 2013 : Document d'aide opérationnel - Volet Activités récréatives et touristiques
- ★ FOREST F et al, , FDC 38 - ONCFS, 2013 : Document d'aide opérationnel - Volet Crottiers



ACTION N° 6

INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

PRIORITÉ

1 2 3



OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Intégrer les enjeux de conservation des habitats du tétras-lyre dans les différentes politiques sectorielles de l'Etat et des collectivités territoriales. ★ Intégrer les enjeux de conservation des habitats du tétras-lyre dans les dispositifs de planification de l'espace et dans les stratégies d'inventaire des espaces naturels.
PILOTE	DREAL- CR RA - OGM
PARTENAIRES	ADT73, ANMSM, ANEM, CA 26, CA 38, CA 73, CA 74, CDT 26, CDT 38, CDT 74, CG 26, CG 38, CG 74, CG 73, Commissariat de Massif, Commissions UTN et des Sites, , CREN, CRT, CRPF, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, DSF, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRCRA, LPO RA, ONCFS, ONF, PNE, PNRB, PNRC, PNRV, PNV, Syndicats Mixtes CDRA, SUACI, Syndicats SCOT
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 120 000 € ★ Réalisé : 2010: 16 000 € ; 2011: 13 400 €; 2012 : 9 300 €; 2013: 19 470 € ★ Financement extérieur : 2012 : nc; 2013: 27 % (Region Rhône-Alpes, DREAL, Agrifaune Rhône-Alpes)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Créer une plateforme d'accès aux données tétras-lyre et assurer des expertises pour le compte de l'etat et des collectivités territoriales. ★ Préciser les critères tétras-lyre dans le cahier des charges mesures agri-environnementales territorialisées concerné. ★ Réaliser un avenant « tétras-lyre » au cahier des charges pour les études d'impact. ★ Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent les habitats du tétras-lyre (politiques touristiques, agricoles, forestières ...) ★ Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, CDRA, CDPRA, PLU...). ★ Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures d'inventaire (ZNIEFF, ...) et dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRCE/trame verte). ★ Définir et intégrer lses critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...).
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, les enjeux de conservation du tétras-lyre ont été intégrés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les PLU de certaines communes de l'Isère et de la Haute Savoie - dans les PSADER de Haute-Savoie



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2012, la rédaction d'une annexe tétras-lyre au cahier des charges des études d'impact a été initiée.

Les partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans le cadre des procédures de planification d'aménagement et de développement territorial lors des réunions SCOT.

Ils ont également veillé à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP et SRCE /Trame verte et bleu).

L'OGM et ses partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras lyre lors de la rédaction des DOCOB Natura 2000 (Bargy, Lauzière...). Leur expertise a été sollicitée pour une trentaine de projets d'aménagement (domaines skiabiles, UTN...)

Les partenaires ont participé aux réunions PSADER (74) et à la définition des chartes forestières (74) pour y inscrire un volet Tétrras-lyre.

En 2013, l'annexe au cahier des charges des études d'impact a été finalisée. Elle a été présentée aux domaines skiabiles et aux bureaux d'études lors de deux journées dédiées.

Les partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans le cadre des procédures de planification d'aménagement et de développement territorial : SCOT Oisans, SCOT Cœur de Tarentaise, PLU Freney et Mont de Lans, PLU Grand Bornand, PSADER Faucigny

Ils ont, également, veillé à l'intégration des enjeux tétras-lyre dans les stratégies de conservation des espaces naturels : SCAP, SRCE , ENS col du coq, RNR Les Saisies, En Haute-Savoie, la hiérarchisation des unités pastorales a servi, avec d'autres données pastorales et environnementales, à la définition de zones d'alertes qui seront prises en compte dans les politiques départementales notamment dans le cadre du SDENS.

L'OGM et les différents partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre lors de la rédaction des DOCOB Natura 2000 (Frêtes-Glières, Haut-Giffre, ...).

L'expertise de l'OGM et de ses partenaires a été sollicitée pour une trentaine de projets d'aménagement (domaines skiabiles, UTN...). Une dizaine d'avis d'autorité environnementale intégrant l'enjeu tétras-lyre ont été émis.

RESTE A REALISER

★ Créer une plateforme d'accès aux données tétras-lyre et assurer des expertises pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales.

★ Préciser les critères tétras-lyre dans le cahier des charges MAEt concerné.

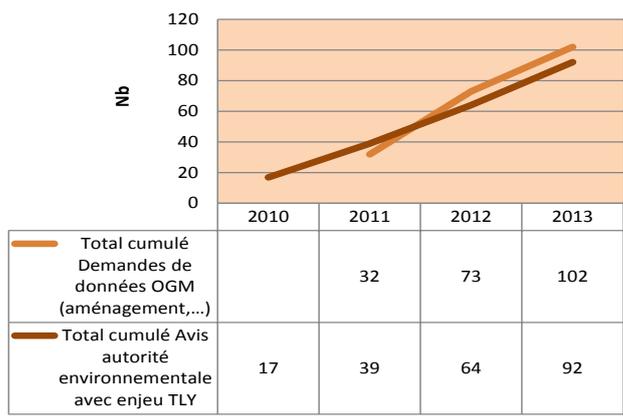
★ Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent les habitats du tétras-lyre (politiques touristiques, agricoles, forestières ...)

★ Continuer à intégrer les enjeux tétras-lyre dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, CDRA, CDPRA, PLU...), dans les procédures d'inventaire (ZNIEFF, ...) et dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRCE/trame verte).

★ Définir et intégrer les critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...).

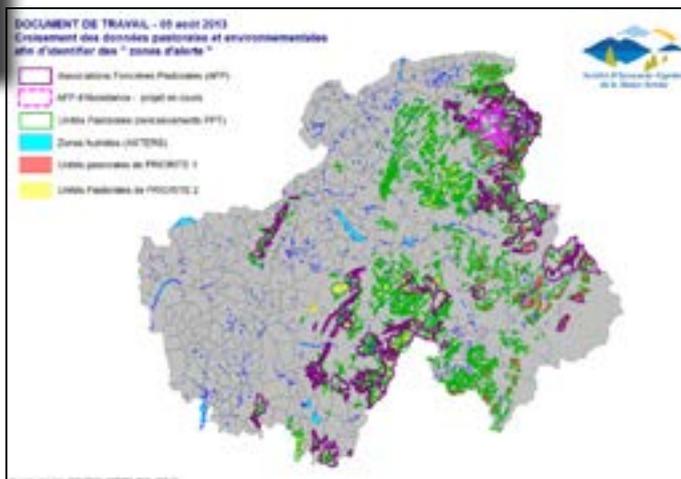
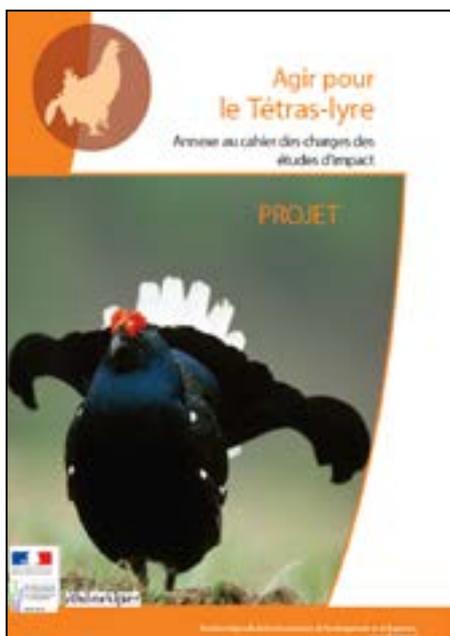


INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION



PRODUITS en lien avec le plan

★ LAUER E. et al, FRC RA, Annexe au cahier des charges des études d'impact





ACTION N° 7	AMELIORER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX PRACTIQUES MOTORISEES ET A L'UTILISATION DES PISTES FORESTIERES ET A LA LIMITATION DU DERANGEMENT	PRIORITE 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Améliorer la réglementation relative aux pratiques motorisées dans et à proximité des habitats du tétras-lyre.★ Limiter l'utilisation des pistes forestières lors des périodes sensibles pour le tétras-lyre.★ Compléter et/ou améliorer la réglementation relative à des activités potentiellement impactantes (prise de vue...)	
PILOTE	DREAL	
PARTENAIRES	ADEM, ASTERS, Collectivités locales, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, FAI, ONCFS, ONF, PNE, PNV, RNHC, RNHPV, SEA 73, SEA 74	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 125 000€★ Réalisé : 2010 : 23 400 € 2011 : 33 400 €; 2012 : 26 758 €; 2013: 692 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.★ Inclure les enjeux tétras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement de chiens d'arrêt.★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2010, les agents des services départementaux de l'ONCFS et les gardes des Réserves Naturelles ont réalisé des missions de surveillance, d'information et de contrôle de la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels concernés par le tétras-lyre.</p> <p>En 2011, les missions de surveillance et de contrôle ont été poursuivies par les services compétents. Les enjeux de conservation du tétras-lyre ont été intégrés dans la réglementation relative aux pratiques motorisées dans le projet de charte du Parc National des Ecrins. Les partenaires ont participé aux réunions des schémas de desserte forestière en Haute-Savoie.</p>	



SUIITE	<p>En 2012, les agents de l'ONCFS ont réalisé des missions de police en contrôlant la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels. Un arrêté de protection de biotope a été mis en place sur la commune de la Clusaz (Combe à Claudius) à l'initiative de la FDC 74. Il interdit la pratique du ski et des raquettes, et réglemente la circulation du grand public pour protéger cette zone d'hivernage. Un travail de concertation est en cours avec la commune de Valloire pour réglementer la pratique du ski et le survol aérien.</p> <p>En 2013, les agents de l'ONCFS ont réalisé des missions de surveillance des engins motorisés sur les zones de montagne avec présence de tétras-lyre.</p>
RESTE A REALISER	<p>Les actions menées depuis le début du plan d'actions doivent être poursuivies :</p> <ul style="list-style-type: none">★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.★ Inclure les enjeux tétras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement de chiens d'arrêt.★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes....).
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet
PRODUITS en lien avec le plan	



ACTION N° 8	METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS SUR LES UNITES PASTORALES A ENJEUX	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Concilier au mieux les modalités d'exploitation des unités pastorales et la conservation/quiétude des habitats du tétras-lyre. 	
PILOTE	<ul style="list-style-type: none"> ★ FRC RA 	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ★ ADEM, ASTERS, CG2 6, CG 38, CG 73, CG 74, CRRA, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, DREAL, FAI, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRC RA, FRAPNA 26, FRAPNA 38, FRAPNA 73, FRAPNA 74, FRAPNA, LPO 26, LPO 38, LPO 73, LPO7 4, LPO RA, ONF, Opérateurs Natura 2000, PNE, PNV, PNRV, PNRB, PNRC, SUACI, SEA 74, SEA 73 	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 60 alpages, 25 000€/alpage ★ Réalisé (hors coût des travaux et MAET) : 2010 : 12 500 €, 2011 : 89 300 € (hors coût des travaux et MAET), 2012 : 111 600 € (hors coût des travaux et MAET); 2013: 156 189 € (hors coût des travaux et MAET) ★ Financement extérieur : 2012 : non chiffrable ; DREAL (Natura 2000), DREAL (plans de gestion des réserves naturelles nationales), DREAL (PRATLY) Plans pastoraux territoriaux (quelques territoires-axe étude), Agrifaune (73, 74, 38), Leader Belledonne; 2013: 14% (Etat, Région Rhône-Alpes, crédits Natura 2000, CG Haute-Savoie, Agrifaune Haute-Savoie) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), les mesures de gestion/conservation contractuelles (MAEt,...) basées sur un plan pastoral intégrant un diagnostic des habitats de reproduction. ★ Evaluer les mesures contractuelles mises en oeuvre. ★ Porter à connaissance les mesures pastorales mises en oeuvre dans le cadre du plan d'actions en particulier lors des discussions relatives à la politique agricole commune de la Communauté Européenne. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2009 et 2010, 12200 Ha d'alpages ont fait l'objet d'un diagnostics des habitats de reproduction. Les Alpages de la Bathie, d'Arvillard et de Bramans ont bénéficié de la mesure MAET TLY.</p> <p>En 2011, 9 500 Ha ont fait l'objet d'un diagnostic des habitats de reproduction.</p> <p>En 2012, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis. Un total de 44 929 Ha ont fait l'objet d'un diagnostic des habitats de reproduction dont 28447 Ha d'alpages, depuis 2009. Une journée de restitution sur les MAEt (dont les MAEt Tétras-lyre) et d'échanges avec les bergers a été organisée par le PN des Ecrins. Une liste des alpages ayant bénéficié de MAEt a été réalisée. Les partenaires ont participé à des réunions départementales concernant les plans de gestion pastorale à réaliser dans le cadre des MAEt sur les sites Natura 2000.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2013, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis (cf. A11). 24 unités pastorales ont été diagnostiquées tout ou en partie : 14 de priorité 1 et 10 de priorité 2. Depuis le début du plan, les partenaires ont engagé des concertations avec les acteurs locaux sur 35 unités pastorales. 28 MAEt prenant en compte l'enjeu tétras-lyre ont été contractualisées. 51 unités pastorales ont été concernées directement ou indirectement par des actions de restauration des habitats (33 de priorité 1 et 18 de priorité 2).

Les partenaires assurent le suivi de la mise en oeuvre des mesures (retard de pâturage, mises en défens, ...) dans le cadre de certaines MAEt.

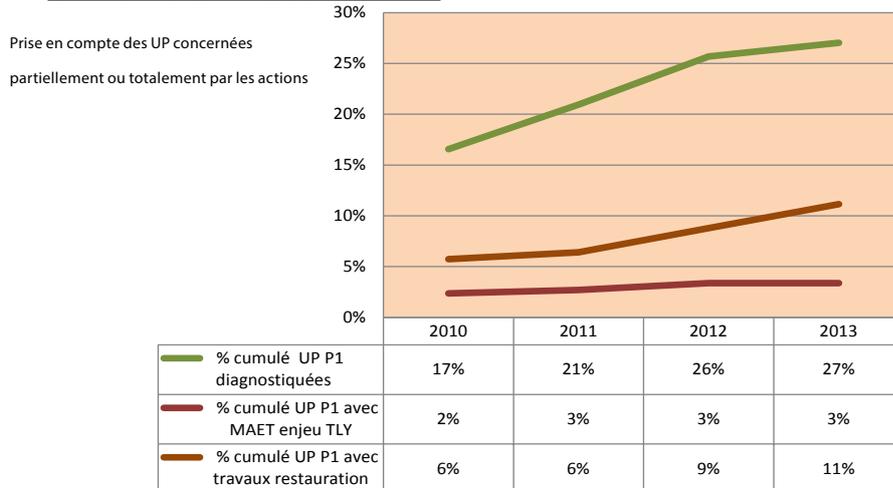
L'OGM a centralisé l'ensemble des mesures de gestion (MAEt, travaux de restauration, ...) mises en oeuvre sur les unités pastorales. Ce bilan servira de base pour l'évaluation des actions pastorales mises en oeuvre dans le cadre du plan.

RESTE A REALISER

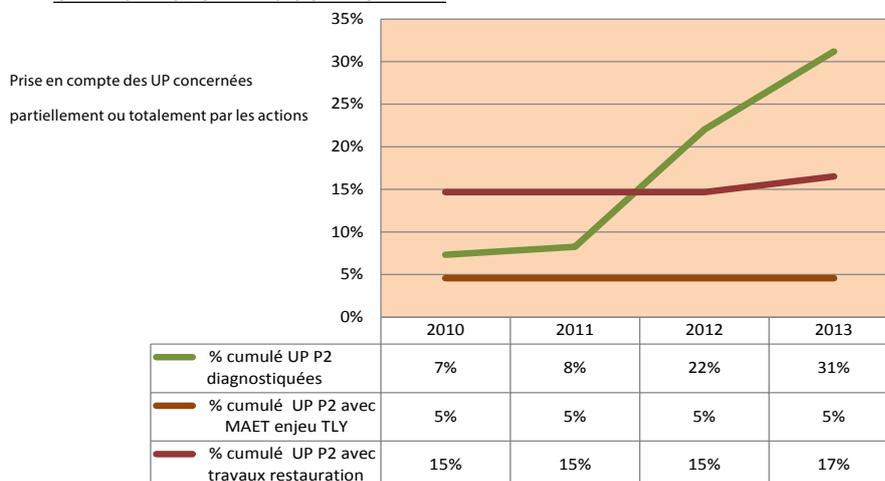
- ★ Poursuivre les diagnostics des habitats de reproduction.
- ★ Organiser une réunion départementale avec les services de l'Etat pour faire connaître les diagnostics des habitats de reproduction et faciliter leur mise en oeuvre dans le cadre des plan de gestion des MAEt.
- ★ Etablir un bilan annuel des actions menées (MAEt) à l'échelle départementale.

INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

★ UNITES PASTORALES de PRIORITE 1



★ UNITES PASTORALES de PRIORITE 2



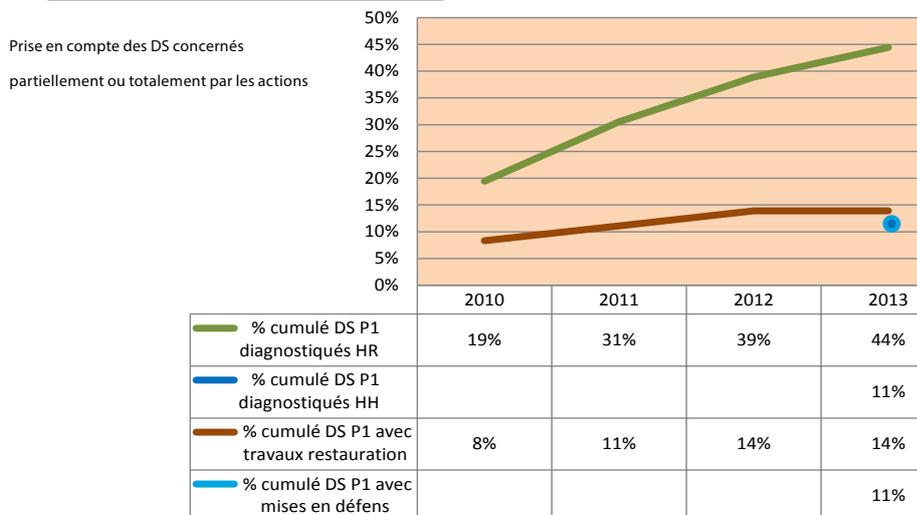


ACTION N° 9	METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS SUR LES DOMAINES SKIABLES A ENJEUX	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Concilier au mieux les modalités d'exploitation/fréquentation des domaines skiables et la conservation/quiétude des habitats du tétras-lyre.	
PILOTE	★ FRCRA - DSF	
PARTENAIRES	★ ATOUT France CG2 6, CG 38, CG 73, CG 74, CRRA, DSF, DREAL, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRC RA, FRAPNA 26, FRAPNA 38, FRAPNA 73, FRAPNA 74, FRAPNA, LPO 26, LPO 38, LPO 73, LPO7 4, LPO RA, ONF, Opérateurs Natura 2000, PNE, PNV, PNRV, PNRB, PNRC,	
BUDGET	★ Prévisionnel : 10 domaines skiables - 50 000 à 100 000 €/domaine skiable ★ Réalisé : 2013 : 112 014 € ★ Financement extérieur : 2013 : 18 % (Region Rhône-Alpes, DREAL, crédits Natura 2000)	
OPERATIONS PREVUES	★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), des mesures de gestion/conservation contractuelles ou compensatoires basées sur un diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Evaluer les mesures mises en oeuvre et assurer leur porter à connaissance.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2012, les premiers diagnostics des habitats d'hivernage ont été réalisés lors de la finalisation de la méthode (Collet d'Allevard, les 7 Laux, Lans en Vercors). Des conventions de partenariat ont été élaborées avec certains domaines skiables.</p> <p>En 2013, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis et les diagnostics d'hivernage ont été initiés sur certains domaines skiables (cf. A11). L'enquête réalisée par la FRC RA auprès des domaines skiables des Alpes du Nord, afin d'avoir un état des lieux des actions de gestion mises en oeuvre et de mieux cerner les partenariats éventuels, a été finalisée.</p> <p>La réunion d'information avec les Domaines skiables (La Clusaz) a permis de d'informer les stations sur la problématique afin de leur proposer la mise en place de mesures favorables à la conservation de l'espèce. Une journée de valorisation a été, également, organisée sur le Grand Massif.</p> <p>Les FDC et les autres partenaires du plan ont contribué à la mise en place des observatoires environnementaux de Flaine, Giffre et Courchevel. Une convention a été élaborée avec le domaine skiable d'Arâches.</p> <p>Une vingtaine de domaines skiables ont mis en place des mesures de conservation et de quiétude en faveur du tétras-lyre grâce à l'implication des partenaires du plan (FDC, PNV, PNRM B, SEA 74, RNN Chartreuse, LPO, ...). Ce sont principalement des mises en défens de zones d'hivernage. Des travaux de restauration des habitats de reproduction ont également été conduits sur une dizaine de domaines skiables.</p> <p>En partenariat avec DSF, la FRC RA a travaillé à l'élaboration d'un guide tétras-lyre à destination des exploitants des domaines skiables pour une meilleure prise en compte de l'espèce. La phase de réflexion a débuté en 2013 et le guide devrait aboutir en 2014.</p>	

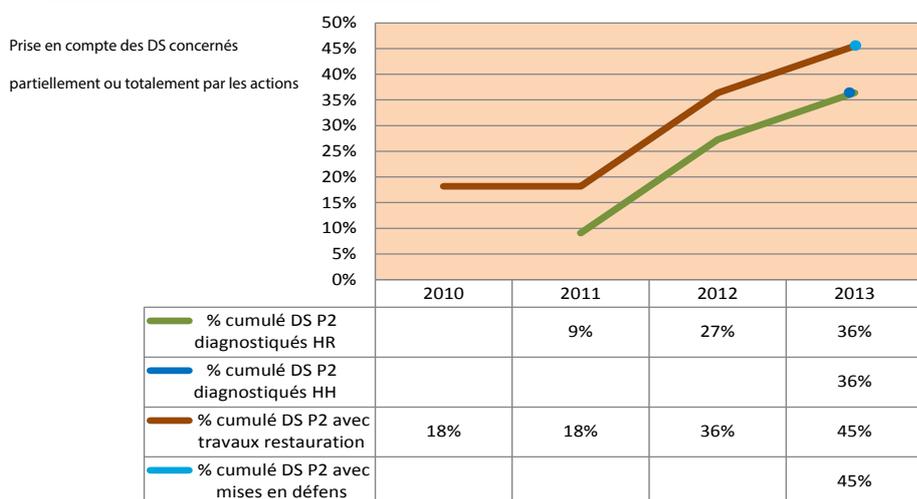


INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

★ DOMAINES SKIABLES de PRIORITE 1



★ DOMAINES SKIABLES de PRIORITE 2



PRODUITS en lien avec le plan

★ CHAUMONTET J et al, FDC 74 - FDC 38, 2013 - Synthèse de l'enquête des gestionnaires des domaines skiabiles des Alpes du Nord

ACTION N°
11PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI
DEMOGRAPHIQUE ET LE SUIVI DES
HABITATS

PRIORITÉ

1 2 3

OBJECTIFS	★ Disposer des éléments pour orienter et évaluer les actions du plan.
PILOTE	OGM
PARTENAIRES	CRRA, DREAL, Partenaires OGM, APN
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 2 100 000 € ★ Réalisé : 2010 : 144 300 € dont 74 300 € de bénévoles (valorisation retenue :100€/jour/bénévole) ; 2011 : 296 400 € dont 53 400€ de bénévoles, (base de valorisation idem 2010); 2012: 290 714€ dont 105 500€ de valorisation bénévole ; 2013: 260 656€ dont 48 600€ de valorisation bénévole. ★ Financements extérieurs : 2011 : 14 % (DREAL; CR RA) ; 2012 : 9 % (DREAL;CR RA); 2013: 9% (Région Rhône-Alpes, DREAL, crédits Natura 2000)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle. ★ Mettre en œuvre et renforcer la pertinence statistique du suivi des coqs chanteurs en remplaçant les deux programmes actuels par un programme unique qui permette d'estimer les effectifs de coqs par unité naturelle tous les deux ans. ★ Pérenniser le dispositif d'échantillonnage destiné à estimer le succès annuel de la reproduction. ★ Réaliser ou améliorer la cartographie des habitats potentiels ★ Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt. ★ Centraliser les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Tenir à jour l'inventaire des actions de conservation/restauration.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, un article sur l'évolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France a été publié dans la revue Faune Sauvage n°290 (janvier-mars 2011). Dans l'attente du nouveau dispositif de suivi au chant, aucune unité naturelle n'a été inventoriée. Le suivi des sites de référence a été poursuivi : 19 sites ont été comptés pour estimer la tendance d'évolution des effectifs de coqs chanteurs. Des échantillonnages au chien d'arrêt destinés à estimer le succès annuel de la reproduction ont été réalisés sur 48 unités naturelles. Une modélisation des habitats d'hivernage potentiels a été réalisée par l'ONCFS. Elle est basée sur le référentiel par maille et concerne la région Rhône -Alpes.</p> <p>En 2012, 34 sites ont été échantillonnés lors des comptages au chant et 46 unités naturelles ont été échantillonnées lors des comptages au chien. La formation des conducteurs de chien s'est poursuivie. Les bases de données habitats d'hivernage ont été créées afin de centraliser les données des diagnostics. La centralisation des données relatives aux habitats d'hivernage, de reproduction, et des actions de conservation s'est poursuivie.</p>



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2013, les comptages au chant ont été menés sur 22 sites de suivi. 60 unités naturelles ont été échantillonnées au chien. La formation des conducteurs de chien s'est poursuivie.

La centralisation des diagnostics des habitats de reproduction a été réalisée avec 17 580 ha diagnostiqués.

Les premiers diagnostics d'habitats d'hivernage ont été, également, centralisés. Au total, 13 300 ha ont été diagnostiqués pour les activités touristiques et 1 000 ha pour les crottiers.

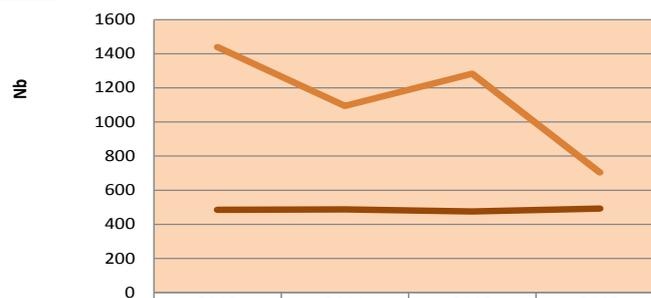
La base de données d'inventaire des travaux de restauration a été actualisée et un formulaire de saisie en ligne a été développé. Au total, 350 ha d'habitats de reproduction ont été restaurés depuis le début du plan d'actions.

Une base de données et un formulaire en ligne ont également été développés pour centraliser les zones de mises en défens sur les domaines skiables. 9 domaines skiables ont mis en place ces zones.

RESTE A
REALISER

- ★ Etablir et promouvoir le nouveau protocole de comptage au chant
- ★ Centraliser les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage
- ★ Poursuivre le suivi démographique par unité naturelle
- ★ Poursuivre la formation des maîtres chiens

★ SUIVI DEMOGRAPHIQUE :

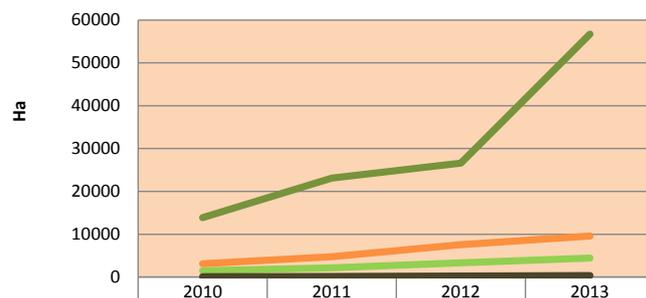


	2010	2011	2012	2013
Nb de coqs suivis	1439	1094	1283	704
Nb de poules échantillonnées	485	488	476	493

INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'EVALUATION

★ SUIVI des HABITATS :

REPRODUCTION

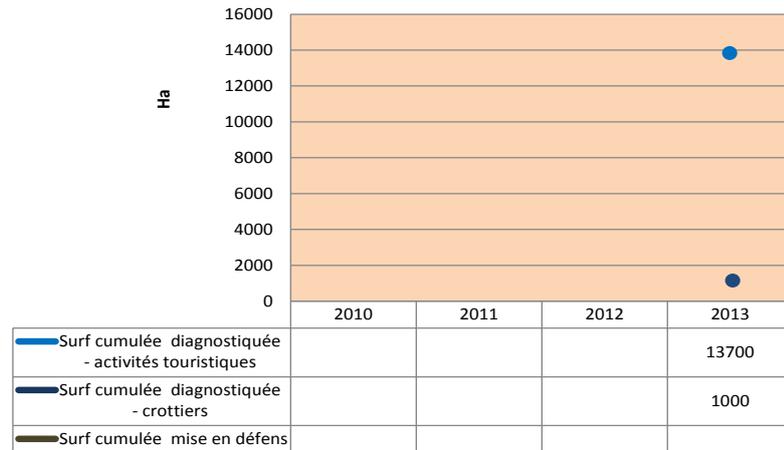


	2010	2011	2012	2013
Surf cumulée diagnostiquée	13900	23100	26600	56700
Surf cumulée habitats favorables	1460	2190	3330	4450
Surf cumulée habitats potentiellement favorables	3123	4767	7593	9609
Surf cumulée travaux de restauration	110	140	240	350



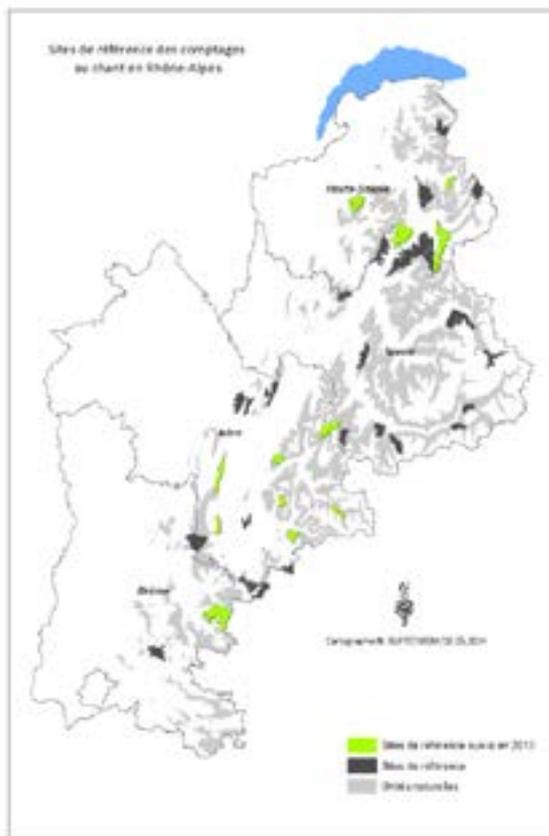
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

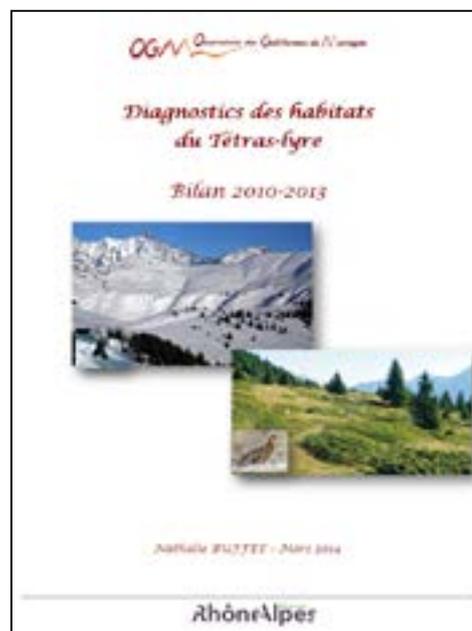
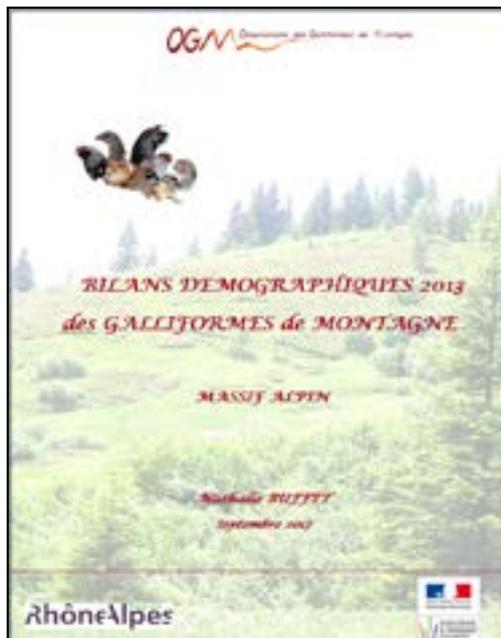
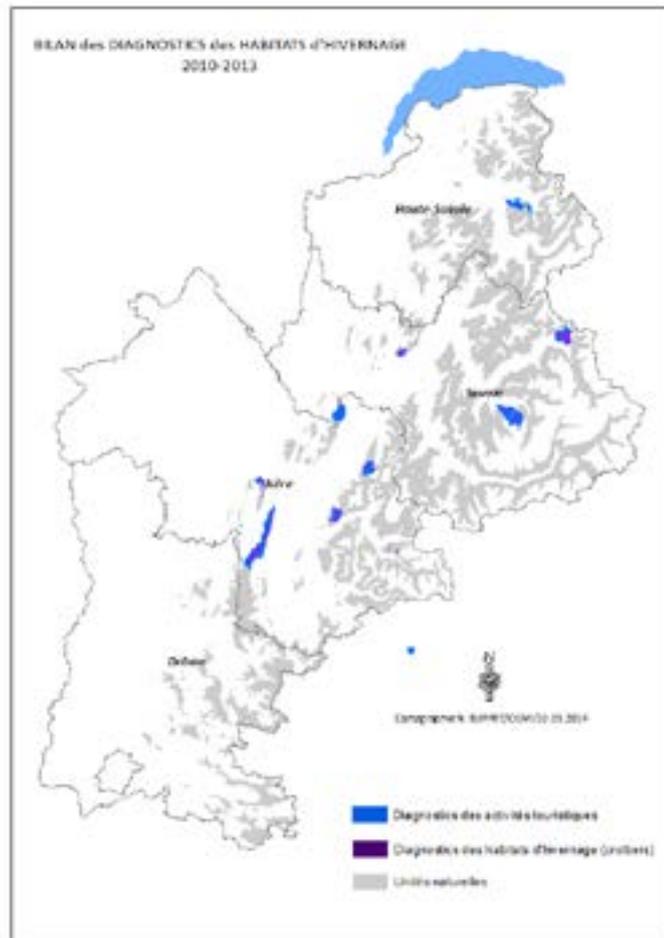
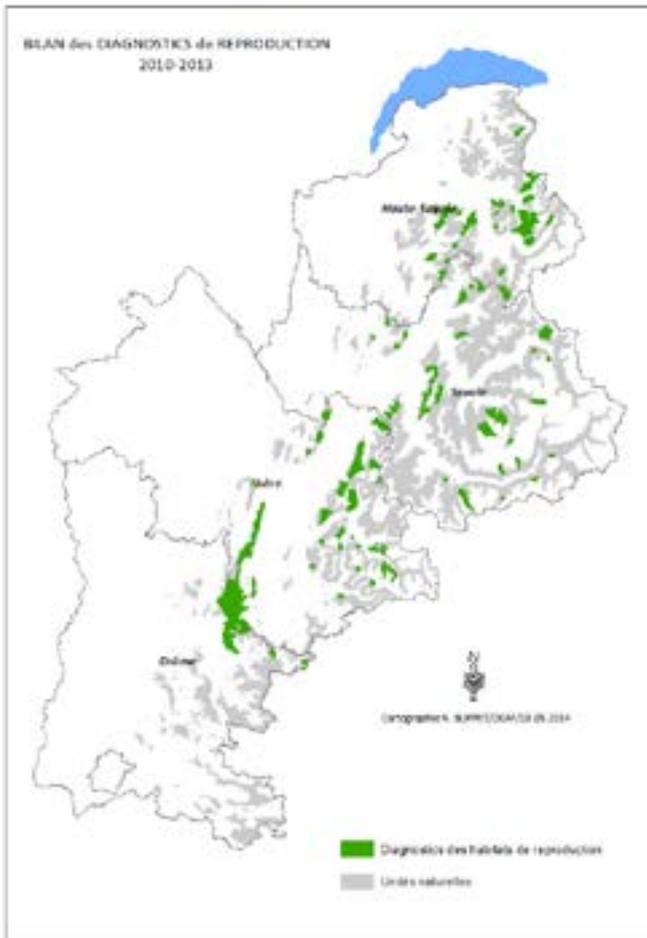
HIVERNAGE



PRODUITS en lien avec le plan

- ★ BUFFET N., OGM : Bilan démographique Alpes, 2013.
- ★ BUFFET N., OGM : Bilan des diagnostics des habitats du Tétrasyre, 2013
- ★ BUFFET N. & DAUVERNE L., OGM : Suivi des travaux de restauration des habitats de reproduction du tétrasyre, 2013







ACTION N°13	EVALUER L'IMPACT DU DERANGEMENT HIVERNAL SUR L'ETAT SANITAIRE DES OISEAUX ET LES PARAMETRES DEMOGRAPHIQUES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Mesurer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des tétras-lyre★ Mesurer l'impact du dérangement hivernal sur les paramètres démographiques	
PILOTE	ONCFS	
PARTENAIRES	FDC38, FDC73, FDC74, PNV, PNE	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 10 000 €★ Réalisé : 2013: 2500 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre le suivi sanitaire (autopsies d'oiseaux trouvés morts, examens des tractus digestifs des oiseaux prélevés à la chasse et analyses de fientes fraîches récoltées sur les sites d'études) sur les deux domaines skiables des Sept Laux et des Ménuires (secteurs skiés et non skiés)★ Créer un réseau sentinelle sur d'autres secteurs prioritaires pour la conservation à long terme du tétras-lyre (Taillefer, Beaufortain...)★ Organiser une intervention auprès des professionnels concernés.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2013, la collecte et l'analyse de crottes (n=40) et de tractus digestifs (n=8) ont permis de poursuivre le suivi sanitaire des galliformes.</p> <p>L'importance dans les secteurs skiés des parasites utilisés comme bioindicateurs du stress de dérangement (capillaria, nématode, ...) confirme les résultats des années précédentes.</p>	
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre le suivi sanitaire (autopsies d'oiseaux trouvés morts, examens des tractus digestifs des oiseaux prélevés à la chasse et analyses de fientes fraîches récoltées sur les sites d'études) sur les domaines skiables★ Créer un réseau sentinelle sur d'autres secteurs prioritaires pour la conservation à long terme du tétras-lyre (Taillefer, Beaufortain...)★ Organiser une intervention auprès des professionnels concernés.	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet	
PRODUITS en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ E. BELLEAU, 2013, Suivi sanitaire des galliformes de montagne dans le département des Hautes-Alpes★ E. BELLEAU, 2013, Compte-rendu des analyses sanitaires dans le cadre de l'action A 13	



ACTION N°14	AMELIORER LES TECHNIQUES DE CONSERVATION RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS DE REPRODUCTION	PRIORITÉ 1 2 3								
OBJECTIFS	★ Elaborer et expérimenter des outils de gestion et/ou de restauration des habitats de reproduction.									
PILOTE	FRCRA - SUACI									
PARTENAIRES	ADEM ASTERS, FAI, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, OGM, ONCFS, PNE, PNRB, PNRC, PNRV, PNV, Réserves naturelles nationales, SEA73, SEA74.									
BUDGET	★ Prévisionnel : 10 000€ ★ Réalisé : 2013: 10 610 € ★ Financements extérieurs: 2013: 73% (Région Rhône-Alpes, DREAL)									
OPERATIONS PREVUES	★ Définir un protocole standardisé d'évaluation. ★ Elaborer un formulaire standard de description des travaux. ★ Promouvoir ces dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes.									
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2012, une première fiche de description des travaux a été réalisée dans le cadre du programme Agrifaune (A8). Cette fiche doit être validée ou modifiée si elle ne correspond pas entièrement au protocole d'évaluation des mesures de gestion qui sera défini en 2013.</p> <p>En 2013, une étude sur la réponse de la végétation aux actions de débroussaillage des habitats de reproduction du tétras-lyre a été menée sur 11 sites pilotes. Un groupe de travail a, également, défini un cadre pour évaluer l'efficacité des travaux de restauration et des pratiques pastorales mis en oeuvre. La fiche descriptive des travaux et la base de données correspondantes ont été finalisées.</p> <p>Une sensibilisation de l'Assemblée des Pays de Tarentaise a été menée pour envisager une expérience de débroussaillage des recrues forestières par exploitation.</p>									
RESTE A REALISER	★ Promouvoir les dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes.									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<table border="1" data-bbox="432 1592 774 1809"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nb</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Modalités de gestion préconisées</td> <td>Non disponible</td> </tr> <tr> <td>Modalités de gestion mises en place</td> <td>Non disponible</td> </tr> <tr> <td>Modalités de gestion efficaces</td> <td>Non disponible</td> </tr> </tbody> </table>			Nb	Modalités de gestion préconisées	Non disponible	Modalités de gestion mises en place	Non disponible	Modalités de gestion efficaces	Non disponible
	Nb									
Modalités de gestion préconisées	Non disponible									
Modalités de gestion mises en place	Non disponible									
Modalités de gestion efficaces	Non disponible									
PRODUITS en lien avec le plan	★ FRCRA, 2013, Rapport simplifié sur le résultat des actions de débroussaillage des habitats de reproduction du Tetras-lyre sur la réponse de la végétation									



ACTION N°15	AMELIORER LES TECHNIQUES DE CONSERVATION RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Elaborer et expérimenter des outils de gestion et/ou de restauration et/ou de maintien de la quiétude des habitats d'hivernage.	
PILOTE	FRCRA - DSF	
PARTENAIRES	Domaines skiabiles, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, OGM, ONCFS, PNE, PNRB, PNRC, PNRV	
BUDGET	★ Prévisionnel : 20 000 € ★ Réalisé : 2013: 13 956 € ★ Financements extérieurs: 2013: 69 % (Région Rhône-Alpes)	
OPERATIONS PREVUES	★ Elaborer un formulaire standardisé de description et d'évaluation des mesures de gestion et/ou de protection des zones d'hivernage. ★ Promouvoir l'application de ces dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	Non initiée en 2013	
RESTE A REALISER	★ Elaborer un formulaire standardisé de description et d'évaluation des mesures de gestion et/ou de protection des zones d'hivernage. ★ Promouvoir l'application de ces dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes.	

ACTION N° 16

AMELIORER LES DISPOSITIFS DE VISUALISATION DES CABLES MEURTRIERS ET REDUIRE LA MORTALITE DUE AUX PERCUSSIONS

 PRIORITÉ
 1 2 3


OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Réduire la mortalité par percussion dans les câbles aériens des domaines skiables
PILOTE	OGM-PNV
PARTENAIRES	CRRRA, DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, DREAL, DSF, Domaines skiables (correspondants locaux), Fabricants (Pomagalsky, Montaz...), FDC74, lycée Arbez-Carme, Partenaires OGM,
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 150 000 € ★ Réalisé : 2010 , non fourni ; 2011 : 32 000 €, 2012 : 20 884€ ; 2013: 21 865€ ★ Financement extérieur : 2012: 31 % (CR RA); 2013: 34 % (Région Rhône-Alpes)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Assurer la mise à jour annuelle ou bi-annuelle de l'enquête sur les câbles dangereux et l'état d'avancement de la visualisation. ★ Améliorer les dispositifs de visualisation. ★ Promouvoir la visualisation et apporter un appui technique aux exploitants des domaines skiables. ★ Mettre en œuvre la visualisation. ★ Assurer l'information du public.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Depuis l'inventaire des câbles aériens dangereux pour les oiseaux sur les domaines skiables (2000-2004), l'OGM a réalisé annuellement, jusqu'en 2011, une enquête auprès de son réseau de correspondants locaux afin de suivre l'évolution du parc de remontées mécaniques, de recenser les nouveaux cas de mortalité, et d'évaluer l'efficacité des systèmes de visualisation. Cette enquête est devenue bi-annuelle à partir de 2011.</p> <p>Le dispositif de visualisation des téléskis est disponible auprès du lycée d'Oyonnax. Pour 2011, 9870 flotteurs ont été commandés (soit plus de 19000 flotteurs depuis le début de la production en mai 2010). L'OGM, en partenariat avec le PN Vanoise, a poursuivi la recherche de dispositifs de visualisation pour les autres types de câbles dangereux (télésièges, câbles de transport d'explosifs, ...). Une réunion a été organisée, par le PN Vanoise, au siège de Domaines Skiables de France à Montmélian le 06 octobre 2011 avec l'ensemble des constructeurs de remontées mécaniques et Hammarprodukt (fournisseur de système de visualisation suédois : la Firefly).</p> <p>Le plan «type» de visualisation a été finalisé. Ce plan est un outil pour planifier, avec les exploitants des domaines skiables, la mise en œuvre de la visualisation des tronçons identifiés comme dangereux lors des différentes enquêtes, ainsi que la visualisation des infrastructures en projet situées sur des zones «sensibles». En 2011, ce plan «type» de visualisation a été testé sur 4 stations du PN Vanoise (au total depuis 2010, on compte donc 10 plans de visualisation réalisés en Vanoise).</p>

ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS

SUITE

Neuf infrastructures dangereuses ont été visualisées sur les stations Rhône-Alpines en 2011 (8 téléskis, 1 télésiège). 2 téléskis, 8 télésièges et 2 télécabines ont été visualisés à titre préventif. En accord avec les constructeurs de remontées mécaniques, 6 télésièges ont été équipés de Firefly en Vanoise et 1 en Haute-Savoie pour tester l'efficacité de la pince.

En 2012, la phase de promotion de la visualisation a été lancée à l'échelle des Alpes lors de 3 réunions interdépartementales (départements concernés : 74, 73, 38, 26, 06, 05, 04) qui ont permis de définir un maître d'oeuvre par station. Le cahier technique de promotion de la visualisation (guide) a été produit et diffusé aux maîtres d'oeuvre. Les fiches «matériel de visualisation» ont été diffusées à l'ensemble des exploitants des domaines skiables des Alpes françaises.

L'amélioration des dispositifs de visualisation s'est poursuivie en collaboration avec IDM et DSF. En Juillet 2012, une réunion s'est tenue avec MONTAZ SA pour trouver une nouvelle solution pour la visualisation des CATEX. Un câble avec un toron rouge a été proposé et est testé sur un CATEX en construction à Val d'Isère.

La pince firefly a été testée sur 5 domaines skiables en Vanoise, 7 télésièges ont été équipés avec ces pinces.

En Vanoise, 11 dossiers d'appareils en construction ont été suivis dans 8 domaines skiables, 4 infrastructures ont été équipées à titre préventif et 5 infrastructures ont été visualisées dans la cadre de la mise en oeuvre des plans de visualisation (3 dangereux et 2 à titre préventif.)

Un article scientifique «Bird Collisions with Overhead Ski-Cables : A Reducible Source of Mortality» a été publié dans E Books.

En 2013, la mise à jour de l'enquête sur les domaines skiables a été réalisée. Effectuée tous les 2 ans, elle permet, grâce à un réseau de correspondants locaux, de suivre l'évolution du parc de remontées mécaniques, de recenser les nouveaux cas de mortalité et d'évaluer l'efficacité des systèmes de visualisation. Depuis l'enquête de 2011, 23 nouveaux cas de mortalité ont été recensés dont 17 tétras-lyres.

La mise en oeuvre des plans de visualisation en lien avec les stations s'est poursuivie. Depuis 2011, 4 téléskis et 3 télésièges dangereux ont été visualisés au moins partiellement. 17 infrastructures ont été équipées de dispositifs de visualisation à titre préventif.

Le PN Vanoise, la FDC 74 et l'OGM ont travaillé en collaboration avec DSF et IDM à l'amélioration des dispositifs de visualisation. Des réunions ont eu lieu avec le lycée d'Oyonnax, DSF et IDM pour mettre au point les modalités de fabrication et de commercialisation des différents dispositifs. Une convention entre IDM/Lycée d'Oyonnax/OGM a été établie pour la production et la commercialisation des dispositifs de visualisation des câbles de téléskis.

L'ASTERS, le PN Vanoise, la FRC RA et l'OGM ont contribué au montage d'un programme Life Gypaète traitant de la thématique câbles aériens/galliformes.

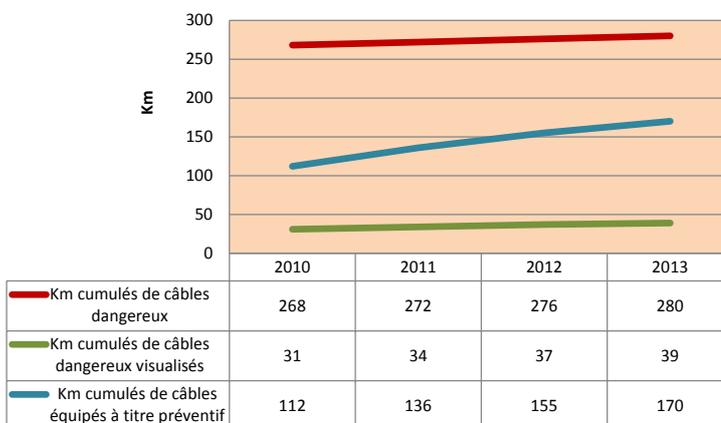
RESTE A REALISER

- ★ Suivi de la mise en oeuvre des plans de visualisation et appui technique auprès des exploitants.
- ★ Poursuivre la recherche de dispositifs de visualisation.
- ★ Assurer l'information du public en développant des outils de communication-type.



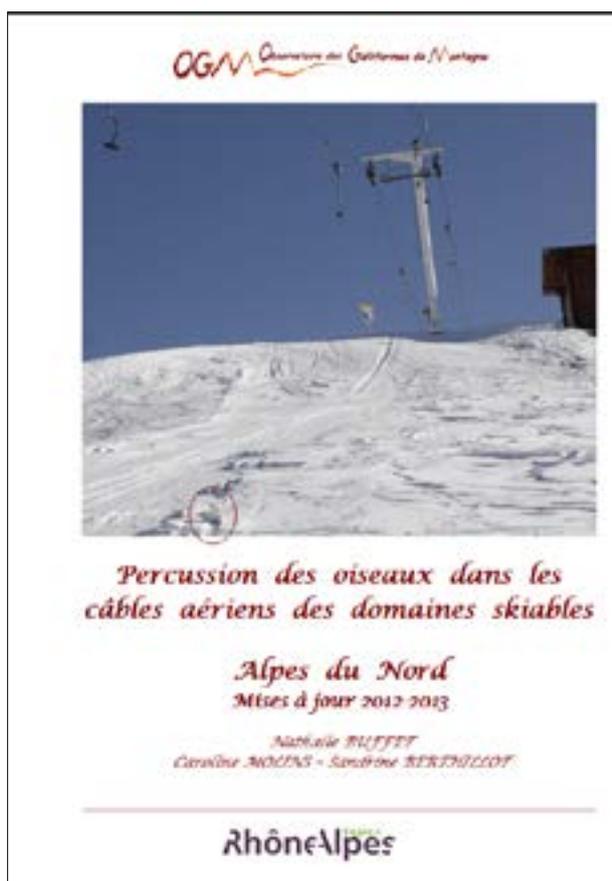
INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

★ 2760 km de câbles enquêtés



PRODUITS en lien
avec le plan

★ BUFFET N., MOLINS C., BERTHILLOT S., 2013 : Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiables. Alpes du Nord - Mise à jour





ACTION N°17	GENERALISER LE PLAN DE CHASSE ET HARMONISER SES MODALITÉS D'APPLICATION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Adapter les prélèvements cynégétiques annuels à la démographie de l'espèce	
PILOTE	DREAL	
PARTENAIRES	ANCM, APN, DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, FNC, FRCRA, OGM, ONCFS, ONEMA, ONF, PNE, PNV, Réserves naturelles nationales	
BUDGET	★ Prévisionnel : 150 000 € ★ Réalisé : 2010 : 43 700 € ; 2011 : 52 900 € ; 2012 : 12526 €, 2013: 164 680 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Définir les unités naturelles sur lesquelles la chasse peut être autorisée.★ Harmoniser les modalités de calcul du plan de chasse basées sur l'indice de reproduction et la tendance d'évolution de l'effectif reproducteur.★ Instaurer le plan de chasse dans la Drôme.★ Définir les modalités spécifiques de chasse dans les RNN après avis du comité consultatif de chaque réserve★ Modifier les arrêtés ministériels relatifs au carnet de prélèvement pour mettre en adéquation les pratiques et la réglementation.★ Adapter le cas échéant l'arrêté ministériel relatif au carnet de prélèvement pour permettre son adéquation avec le carnet de prélèvement universel.★ Renforcer le contrôle de la pratique de la chasse via les plans départementaux de police de l'environnement.★ Assurer le suivi des prélèvements par unité naturelle. <p>Opérations annexes</p> <ul style="list-style-type: none">★ Harmoniser les arrêtés préfectoraux interdisant les lâchers de galliformes à des fins cynégétiques à certaines altitudes et/ou sur certains cantons	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, les propositions de la DREAL (unités naturelles où la chasse pourrait être autorisée, périodes de chasse, modalités de calcul des quotas de prélèvements par unité naturelle en fonction de paramètres démographiques), ont été soumises pour avis aux Préfets des quatre départements concernés fin 2010. Fin 2011, les Préfets départementaux ont fait remonter leurs remarques.</p> <p>Le plan de chasse a été instauré dans la Drôme à l'ouverture de la chasse en septembre 2011.</p> <p>Des modalités particulières de chasse du tétras-lyre et de suivi des habitats ont été mises en place sur la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, suite à la signature d'une convention de partenariat entre les Fédérations Départementales des Chasseurs de la Drôme et de l'Isère et le Parc Naturel Régional du Vercors, gestionnaire de la Réserve.</p> <p>Des réflexions sont en cours en ce qui concerne une adaptation du carnet de prélèvement petit gibier de montagne pour permettre son adéquation avec le carnet de prélèvement universel proposé par la Fédération Nationale des Chasseurs.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

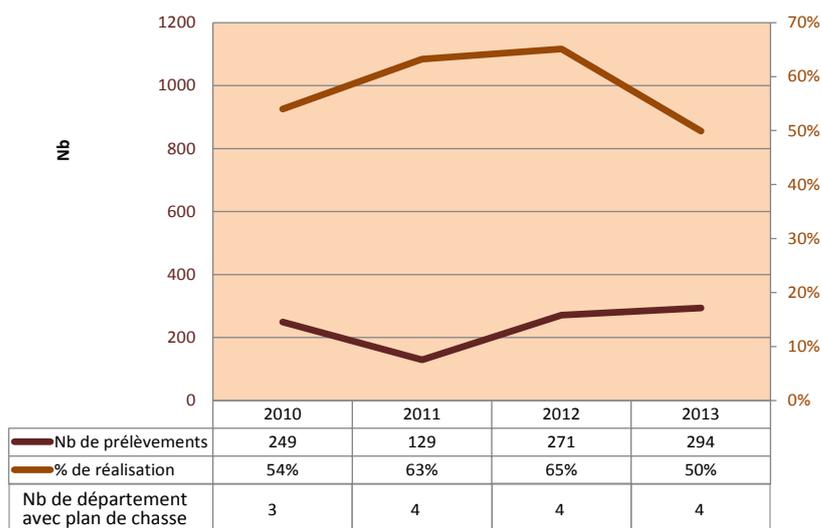
En 2013 comme en 2012, la réglementation, les attributions et les prélèvements par unité naturelle ont été centralisés.

Les DDT ont élaborées les arrêtés de plans de chasse et pour certains départements les arrêtés compléments d'ouverture. Elles ont organisées les CDCFS (préparation, réunions et compte-rendus). Elles ont, avec la DREAL, répondu aux recours et/ou pré-contentieux. Elles ont assuré la gestion administrative des non-retours des carnets PGM (circulaires, procédures et AP sanction).

Les FDC ont fait des propositions d'attributions plan de chasse, participé à la préparation des CDCFS avec les DDT, suivi les réalisations, saisi les données issues des carnets de prélèvements, envoyé les données aux DDT et à l'OGM pour centralisation, accompagné les DDT, notamment la synthèse des remarques du public et les réponses techniques à apporter. Pour l'Isère, sur la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, la FDC 38 a suivi les modalités de chasse spécifiques, et mis en oeuvre les actions de la convention FDC26-FDC38 et PNR Vercors.

RESTE A REALISER

INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'EVALUATION





ACTION N°18

LIMITER L'ACCES AUX DECHETS
POUR LES PREDATEURS GENERALISTES SUR LES DOMAINES
SKIABLES

PRIORITÉ

1 2 3

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Eviter de favoriser les prédateurs généralistes pour limiter l'impact de la prédation sur le tétras-lyre. 																				
PILOTE	Moutain riders																				
PARTENAIRES	CR RA, DREAL, DS, DSF, partenaires OGM																				
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : non défini ★ Réalisé : aucune estimation disponible 																				
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Recenser les actions entreprises concernant la gestion des déchets (domaines skiables, refuges...). ★ Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques. ★ Intégrer des critères pertinents pour le tétras-lyre dans le volet déchets des démarches écoresponsables en cours (écolabel, charte de développement durable, ...). 																				
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, l'enquête réalisée auprès des domaines skiables comporte un volet relatif à la collecte des déchets. Vingt domaines skiables ont répondu mais l'enquête nécessiterait d'être étendue aux syndicats intercommunaux et aux communautés de communes.</p> <p>L'association Mountain Riders organise régulièrement des journées de ramassage des déchets en collaboration avec certains domaines skiables qui peuvent prétendre au label de l'association pour le volet déchets (Eco guide des stations de montagne).</p> <p>En 2012 et 2013, faute de financement, aucune action supplémentaire n'a été engagée.</p>																				
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> ★ Etendre l'enquête aux syndicats intercommunaux et aux communautés de communes. ★ Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques. ★ Intégrer des critères pertinents pour le tétras-lyre dans le volet déchets des démarches écoresponsables en cours (écolabel, charte de développement durable, ...) 																				
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb de DS avec mesures pour limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> </tr> <tr> <td>Nb de fiches des bonnes pratiques réalisées sur ce thème</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> </tr> <tr> <td>Nb de DS labellisés (flocons verts)</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non disponible</td> </tr> </tbody> </table>		2010	2011	2012	2013	Nb de DS avec mesures pour limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Nb de fiches des bonnes pratiques réalisées sur ce thème	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Nb de DS labellisés (flocons verts)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
	2010	2011	2012	2013																	
Nb de DS avec mesures pour limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible																	
Nb de fiches des bonnes pratiques réalisées sur ce thème	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible																	
Nb de DS labellisés (flocons verts)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible																	
PRODUITS en lien avec le plan																					



ACTION N°19	EVITER DE FAVORISER LE SANGLIER EN ALTITUDE	PRIORITÉ 1 2 3										
OBJECTIFS	★ Limiter l'impact de la prédation du sanglier sur les nids et les poussins											
PILOTE	DREAL											
PARTENAIRES	DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74											
BUDGET	★ Prévisionnel : 40 000 € ★ Réalisé : 2011 : 18 000 € (dont 6000 € de bénévolat) ; 2012 : 4 764 €; 2013: 8 651 €											
OPERATIONS PREVUES	★ Intégrer les dispositions relatives à la conservation du tétras-lyre dans le plan national de maîtrise des populations de sanglier. ★ Intégrer les dispositions relatives à la conservation du tétras-lyre dans les schémas départementaux de gestion cynégétique.											
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, de nombreuses réunions de concertation afin de gérer le sanglier et de limiter son impact sur le tétras lyre ont eu lieu à l'initiative des Fédérations départementales des chasseurs.</p> <p>En 2012, l'enjeu Tétrás-lyre par rapport au sanglier a été intégré dans les SDGC de l'Isère (9 Mai 2012) et de la Savoie (26 Juillet 2012). L'agrainage du sanglier est interdit au dessus de 1300 m.</p> <p>En 2013, les enjeux tétras-lyre ont été intégrés dans le SDGC de la Haute Savoie (juin 2013).</p>											
RESTE A REALISER	★ Intégration de l'enjeu Tétrás-lyre par rapport au sanglier dans le SDGC de la Drôme (FDC 26).											
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<table border="1" data-bbox="459 1601 1267 1697"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb de SDGC avec enjeu tétras-lyre</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>			2010	2011	2012	2013	Nb de SDGC avec enjeu tétras-lyre		2	2	3
	2010	2011	2012	2013								
Nb de SDGC avec enjeu tétras-lyre		2	2	3								
PRODUITS en lien avec le plan	★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Haute-Savoie, 2013											



ACTION N°20	DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION EN FONCTION DES PUBLICS CIBLES ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre dans la presse écrite (y compris généraliste).★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre au travers des médias audiovisuels, de support web.★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre lors de manifestations locales.★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre via une démarche événementielle.★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre via des projets de communication autres (non spécifiques au plan d'actions).	
PILOTE	OGM	
PARTENAIRES	LPO RA, LPO 26, 38,73,74, FRC RA, FRAPNA, FDC 26, 38,73,74, PNV, PNE, PNR B, PNR C, PNR V, Mountain Riders, URCPIC, Mountain Wilderness, DSF, CAF, Syndicat des guides, CGM 26, 38, 73, 74, Syndicat national des accompagnateurs en moyenne montagne, Convention Alpine, Commissariat de Massif, DREAL, CR RA, Asters, CIPRA	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 100 000 €★ Réalisé : 2010 : 8 500 €, 2011 : 5 000 €, 2012 : 8 067€ ; 2013: 19 155€★ Financements extérieurs : 2010: 53 % DREAL; 2012 : nc, 2013: 71 % (Région Rhône-Alpes, DREAL, crédits Natura 2000, Fondation Nature et découvertes, Fondation Terre humain)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Standardiser et mettre à disposition des supports de communication (exposition, plaquette, diaporama, site Internet).★ Développer les produits de communication pour la presse spécialisée (revues de chasse...), généraliste et locale, pour les médias audiovisuels et le Web.★ Participer aux manifestations locales.★ Intégrer des communications ciblées vers des publics jeunes dans les sites Web spécialisés.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2009, un film a été réalisé par N. Liard pour Seasons. Il présente les travaux de l'OGM et fait référence au plan d'actions.</p> <p>En 2010, un document synthétique «Agir pour le tétras-lyre - l'essentiel du plan d'action 2010-2014» a été produit.</p> <p>En 2011, le document «Plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre 2010-2014 Rhône-Alpes» a été réalisé. Il est plus complet que «L'essentiel du Plan» et développe la stratégie opérationnelle et la gouvernance proposées pour les 5 ans du Plan.</p>	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS</p>	<p>En 2012, la campagne de sensibilisation «Respecter, c'est protéger» a été adaptée par le PNR des Bauges. La LPO RA a lancé un projet de création de site internet à destination des pratiquants de la montagne professionnels ou amateurs. L'articulation des deux sites internet doit être étudiée, ils ont été présentés lors du groupe tourisme en décembre 2012.</p> <p>La sensibilisation du public s'est poursuivie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maraudage à Flaine - Moutain Wilderness a publié un article expliquant la démarche «Respecter, c'est protéger» sur son site web. <p>En 2013, les pratiquants de la montagne en hiver ont été sensibilisés à la problématique du dérangement du tétras-lyre. Fruit d'un travail concerté avec les pratiquants (SNGM, CAF, CDRP, FMME, camptocamp, skitour), la LPO a créé des pages internet qui leur sont dédiées incluant le lancement d'une cartographie des zones sensibles hivernales sur 4 sites pilotes rhônalpins (LPO RA). Ces pages seront mises en ligne sur le site de la DREAL RA. D'autres actions ont été menées sur ce volet : animations ENS (LPO RA), distribution de flyers, interventions dans les Clubs Alpains Français (LPO RA), conception de panneaux sur le dérangement (FDC 38). Le PNR Massif des Bauges a poursuivi l'animation du volet "Respecter, c'est protéger".</p> <p>La sensibilisation du grand public s'est poursuivie : automnales du Faucigny, animation "sur les traces du Tétrás-lyre", ...</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<p>Poursuivre les opérations lancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Standardiser et mettre à disposition des supports de communication (exposition, plaquette, diaporama, site Internet). ★ Développer les produits de communication pour la presse spécialisée (revues de chasse...), généraliste et locale, pour les médias audiovisuels et le Web. ★ Participer aux manifestations locales. ★ Intégrer des communications ciblées vers des publics jeunes dans les sites Web spécialisés. ★ Créer et mettre en ligne le site internet de l'OGM intégrant un volet plan d'actions.
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Non renseignés
<p>PRODUITS en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ PNR Massif des Bauges, 2012, Site internet http://www.respecter-cest-protger.fr/ ★ Page internet LPO RA, «Outil de sensibilisation internet des pratiquants de la montagne au tétras-lyre »



ACTION N° 21	SENSIBILISER LES SCOLAIRES, LES ETUDIANTS DES FORMATIONS SUPERIEURES ET PROFESSIONNELLES CONCERNEES AU TRAVERS DE LEURS PROGRAMMES PEDAGOGIQUES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Sensibiliser les scolaires à la prise en compte de la biodiversité, en particulier du tétras-lyre.★ sensibiliser les « futurs cadres » de l'aménagement et du développement territorial.	
PILOTE	LPO RA	
PARTENAIRES	LPO38, LPO73, FDC38, FDC73, FDC74, FDC26, PNV, PNE, PNRB, PNRV, PNRC, Réserves Naturelles Nationales, CGM (26, 38, 73, 74), FRAPNA	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 30 000 €★ Réalisé : 2012 : 2000€ ; 2013: 8 632 €★ Financements extérieurs: 2012 : nc, 2013: 1 % (Région Rhône-Alpes)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Cibler les niveaux scolaires et les formations supérieures et professionnelles concernées.★ Inscrire un volet biodiversité/tétras-lyre dans des programmes pédagogiques existants.★ Réaliser des supports pédagogiques (malette pédagogique...) adaptés aux formations concernées et les mettre à disposition auprès des animateurs locaux.★ Assurer des interventions en milieux scolaires et universitaires.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2012, un cahier nature sur les galliformes alpins "Cahier nature d'approfondissement - Les coqs de montagne" a été produit dans le cadre du programme Alcotra, il a été traduit en français et est destiné aux scolaires des classes de primaire. Des interventions de sensibilisation ont été réalisées dans des écoles (74) et collèges (38).</p> <p>En 2013, de nombreuses interventions ont été effectuées auprès des scolaires et des classes découvertes montagne (74 et 38).</p>	
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Inscrire un volet biodiversité/tétras-lyre dans des programmes pédagogiques existants.★ Réaliser des supports pédagogiques (malette pédagogique...) adaptés aux formations concernées et les mettre à disposition auprès des animateurs locaux.★ Continuer et pérenniser les interventions en milieux scolaires et universitaires.	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Non renseignés	
PRODUITS en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet	



ACTION N°22	SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS CONCERNES ET LES SERVICES INSTRUCTEURS DE L'ETAT DANS LE CADRE DES PROCEDURES D'AMENAGEMENT ET DES PRATIQUES DE LA MONTAGNE	PRIORITÉ 1 2 3
-------------	---	-------------------

OBJECTIFS	★ Sensibiliser les professionnels concernés par la conservation du Tétrasyre.
PILOTE	DREAL - OGM
PARTENAIRES	DDT 38, DDT 26, DDT 73, DDT 74, ONCFS, FDC 26, 38, 73,74, LPO coordination RA, LPO 38, LPO 73, DSF, ONF, Espaces protégés, Commissariat de Massif, Comités UTN, Convention Alpine, Comité Régional de la Randonnée Pédestre, Syndicat National des Accompagnateurs en moyenne montagne, Syndicat National des guides de montagne, Syndicat National des moniteurs de ski français, Clubs Alpains Français sections départementales, SEA 73, SEA 74, FAI, SUACI
BUDGET	★ Prévisionnel : 50 000 € ★ Réalisé : 2010 : 20 500 € ; 2011 : 7 000 € ; 2012 : 1 200 € ; 2013 : 9 290 € ★ Financements extérieurs: 2010 : 20 % (DREAL) ; 2011: nc; 2012: nc; 2013: 17% (Région Rhône-Alpes, crédits Natura 2000)
OPERATIONS PREVUES	★ Organiser des journées d'information pour sensibiliser les bergers, les groupements pastoraux, les professionnels du tourisme, les exploitants des domaines skiables. ★ Sensibiliser les diverses commissions départementales et régionales concernées. ★ Organiser chaque année un séminaire pour les services instructeurs de l'état. ★ Organiser des journées destinées aux bureaux d'étude pour les informer des éléments à prendre en compte dans le cadre des études d'impact (cf. A6). ★ Porter à connaissance les actions menées dans le cadre du plan d'actions dans les journaux internes des structures concernées. ★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, le plan d'actions a été présenté lors des Assemblées générales d'Asters, de l'OGM et à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Isère.</p> <p>En 2012, des journées thématiques sur le dérangement ont été organisées à destination des professionnels de la montagne (guides, accompagnateurs). Des Journées Unités Formations Estivales Tétrasyres ont été organisées dans le cadre des formations des accompagnateurs en moyenne montagne (organisées depuis 4 ans en septembre). Le partenariat entre le domaine skiable de Flaine et les FDC 74/ONCFS a été présenté lors des rencontres du camp de base Trans'Versant. Un montage vidéo a été réalisé pour l'occasion.</p>



ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	En 2013, des interventions sur le tétras-lyre ont été réalisées par les FDC dans le cadre des formations des accompagnateurs en moyenne montagne. Le film " tétras-lyre et économie montagnarde", réalisé par la FDC 38, la FAI avec la collaboration de l'ONCFS, d'Espace Belledonne et du CG 38, a également été diffusé en Isère pour sensibiliser les professionnels. Différents avis réglementaires et d'études d'incidence ont pris en compte les enjeux tétras-lyre (trail de Faverges, Grande Odyssée...)
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none">★ Organiser des journées de sensibilisation des exploitants de domaines skiables.★ Publier des articles d'information dans la revue de DSF à destination des exploitants de domaines skiables.★ Inclure un module Tétras-lyre dans les formations de l'ANENA★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature.★ Inclure un volet tétras-lyre dans les modules de formation du Comité Régional de Randonnée Pédestre.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Non renseignés
PRODUITS en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ Film « Tétras-lyre et économie montagnarde - l'exemple d'une gestion partagée" 15 min

ACTION N°23

SENSIBILISER LES ELUS, LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES PRINCIPAUX PROPRIETAIRES PRIVES

PRIORITÉ

1 2 3



OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les élus locaux, départementaux et régionaux à la conservation du tétras-lyre. ★ Sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale en charge du développement territorial. ★ Sensibiliser les principaux propriétaires privés concernés.
PILOTE	DREAL- CR RA- OGM
PARTENAIRES	ANMSM, ANEM, CG 26, CG 38, CG 73, CG 74, ONF, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, PNRs, CNFPT
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 50 000 € ★ Réalisé : 2010 : non évalué ; 2011 : 8 000 € ; 2012 : 3 900 € ; 2013 : 4 976 €
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les élus locaux notamment par des articles dans les journaux dédiés (gazette des communes) et à l'occasion des forums des maires. ★ Intervenir dans le cadre des formations CNFPT pour sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale. ★ Informer, voire rencontrer, les principaux propriétaires privés connus.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En Novembre 2012, la FAI et la FDC 38 ont publié une lettre d'information «Agrifaune Belledone» pour informer sur la journée d'échanges du 27 juin 2012 sur les travaux de réouvertures menés sur l'alpage du Pleynet depuis 10 ans. L'ONCFS a produit 2 articles (Dauphiné Libéré et Lettre Agrifaune Belledone).</p> <p>En 2013, la SEA 74 a valorisé le Plan d'Actions Tétras-lyre, le volet Agrifaune et le savoir faire des techniciens via les pages de son site internet (http://www.echoalp.com/agrifaune.html). Les techniciens de Fédérations et les ACCA ont pris contact avec les maires de certaines communes pour les sensibiliser aux enjeux tétras-lyre.</p>
RESTE A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> ★ Solliciter les Conseils Généraux pour communiquer sur le plan d'action ★ Contacter l'ANMM et l'ANMSM pour disposer d'une entrée au forum des mairies ★ Poursuivre les actions initiées : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élus locaux notamment par des articles dans les journaux dédiés (gazette des communes) et à l'occasion des forums des maires. - Intervenir dans le cadre des formations CNFPT pour sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale. - Informer, voire rencontrer, les principaux propriétaires privés connus.



INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION

★ Non renseignés

PRODUITS en 2013
en lien avec le
plan

★ Page internet SEA 74 : <http://www.echoalp.com/agrifaune.html>



ACTION N°24	ANIMER LE PLAN D' ACTIONS	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Animer le partenariat établi dans le cadre du plan d'actions.★ Coordonner, promouvoir et fédérer les actions inscrites dans le plan d'actions.	
PILOTE	OGM	
PARTENAIRES	Partenaires PATLY	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 130 000 €★ Réalisé : 2010 : 16 000 € ; 2011 : 20 500 € ; 2012 : 26 100 € ; 2013 : 41 966 €★ Financements extérieurs : 2011 : 68 % (DREAL); 2012 : 38 % (DREAL) ; 2013 : 39% (DREAL, Région Rhône-Alpes)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Animer le comité de pilotage et les groupes thématiques.★ Formaliser les fiches-actions.★ Aider les porteurs de projets pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.★ Centraliser les données relatives au plan d'actions.★ Etablir un bilan annuel des actions engagées et assurer sa diffusion à l'ensemble des partenaires du plan.★ Assurer la présentation du plan auprès des instances concernées (au niveau européen, national, régional, du massif, ...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Le comité de pilotage a été réuni le 01/07/2011 et a validé les fiches de 19 des 25 actions du plan.</p> <p>Les groupes thématiques pastoralisme et tourisme se sont réunis, respectivement en janvier et mai 2011. Des groupes de travail restreints (forêt, chasse, tourisme) ont été instaurés pour affiner la rédaction des dernières fiches-actions et/ou mettre en œuvre certaines opérations.</p> <p>La centralisation des données relatives à l'état d'avancement des actions a débuté.</p> <p>Le rapport d'activités 2010 relatif au plan d'actions régional a été réalisé et présenté au comité de pilotage. Sa forme a été validée et sera reprise pour les années suivantes. L'ensemble des comptes-rendus et des produits en lien avec le plan d'actions de 2010 a été mis en ligne sur le site de la DREAL, en septembre 2011. Un diaporama sur le plan d'actions, a été réalisé à la demande de la DREAL Rhône-Alpes, pour une réunion du Conseil National de Protection de la Nature et pour une réunion d'un groupe de travail de la Commission Européenne chargé de vérifier le respect des engagements de la France vis à vis du tétras-lyre dans le cadre de la convention de Berne.</p>	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>En 2012, le Copil a été réuni au mois de juin. Les groupes tourisme et pastoralisme ont été réunis en décembre 2012. Cinq groupes de travail restreints ont été organisés avec les instances gouvernantes du plan ainsi qu'avec les pilotes des actions A10 et A12 et avec les partenaires des actions relatives aux habitats d'hivernage afin de faire un point sur l'avancement de ces actions.</p> <p>Le plan d'actions a été présenté lors de la réunion du CSRPN le 27 Novembre 2012. Les cahiers des charges opérationnels et les fiches d'état d'avancement de chaque actions ont été diffusés aux pilotes afin de leur faciliter le suivi et la coordination des actions.</p> <p>Le document du plan régional d'actions en faveur du TLY 2010-2014 a été finalisé.</p> <p>En 2013, la centralisation des actions menées par les différents partenaires en 2012 et la rédaction du rapport d'activités 2012 ont été réalisées. Le CoPil s'est tenu le 9 avril. 4 groupes thématiques ont été organisés (forêts : 21/03/13, communication : 12/06/2013, tourisme : 28/11/2013 et pastoralisme : 16/12/2013). Le groupe de suivi avec les maîtres d'ouvrage a eu lieu le 11/10/2013. Une aide à la mise en oeuvre des actions a été apportée au différents pilotes. Un groupe de travail restreint a été organisé avec la FRCRA le 22/03/13 afin d'assurer une meilleure coordination des actions pilotées par la FRCRA et l'OGM. L'OGM a participé aux différentes réunions organisées par les pilotes des actions. L'état d'avancement du plan a été présenté lors de son Conseil de Groupement et de son Conseil Scientifique.</p>
<p>RESTE A REALISER</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre l'animation du comité de pilotage et des groupes thématiques★ Aider les pilotes pour les montages financiers et pour la mise en oeuvre des actions★ Assurer la présentation du plan auprès des instances concernées (au niveau européen, national, régional, du massif, ...).
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de réunions des instances gouvernantes du plan : 1★ Nombre de réunions en appui aux pilotes et/ou aux opérateurs : 4★ Nombre de réunions du comité de pilotage/nombre de réunions prévues : 1/1★ Nombre de réunions des groupes thématiques/nombre de réunions prévues : 2/4★ Nombre de participants : 15 (groupe tourisme) ; 15 (groupe pastoralisme)
<p>PRODUITS en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Rapport d'activités 2012★ OGM, 2013, Diaporama et comptes-rendus de l'ensemble des réunions organisées

ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS



Action	Production
A 1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> ★ BUFFET N., OGM, Juin 2012 : Conservation des zones de reproduction du Tétrasyre dans les Alpes - Localisation des unités pastorales importantes ★ CHAGNEAU G., OGM, Mars 2012 : Hiérarchisation des domaines skiabiles à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative ★ CHAGNEAU G. et MOLINS C., OGM, Mars 2013 : Hiérarchisation des domaines skiabiles à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative ★ BUFFET N. et MOLINS C., OGM, Mars 2014 : Hiérarchisation des forêts publiques à enjeux pour la conservation du tétras-lyre
A 3 : Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic et d'évaluation des habitats d'hivernage	<ul style="list-style-type: none"> ★ Callenge C., Simiao T., OGM-ONCFS, 2012 : Modelisation des zones d'hivernage du tétras-lyre dans les Alpes françaises du Nord. 64 p.
A 4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	<ul style="list-style-type: none"> ★ Rapports-types Tétrasyre, pastoralisme et enjeux croisés ★ ONCFS, Plaquette tryptique Agrifaune «Sur mon alpage je préserve le Tétrasyre» ★ LAUER E. et al, FDC38-ONCFS, 2012 : Complément 2012 au mémento «Tétrasyre, diagnostic des habitats de reproduction» ★ Cahier technique «Entre forêts et pelouses : habitats de reproduction du tétras-lyre - Des expériences significatives », CREN, 2013
A 5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage.	<ul style="list-style-type: none"> ★ LAUER E. et al, FDC 38-ONCFS, 2012 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle et Mémento de terrain ★ LAUER E. et al, FDC 38-ONCFS, 2013 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle mise à jour ★ FOREST F. et al, FDC 38-ONCFS, 2013 : Document d'aide opérationnel - Volet Activités récréatives et touristiques ★ FOREST F et al, FDC 38-ONCFS, 2013 : Document d'aide opérationnel - Volet Crottiers
A 6 : Intégrer la conservation et ma quiétude des habitats dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> ★ LAUER E. et al; FRCRA : Annexe au cahier des charges des études d'impact



ANNEXES :

Liste des productions en lien avec le Plan d'actions

Action	Production
A 9: Mettre en oeuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	★ CHAUMONTET J et al , FDC 74-FDC 38, 2013 - Synthèse de l'enquête des gestionnaires des domaines skiables des Alpes du Nord
A 11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	★ BUFFET N., OGM, 2012 : Bilan démographique Alpes ★ MOLINS C., OGM, 2013 : Diagnostic des habitats de reproduction du Tétrás-lyre, bilan 2010-2012 ★ BUFFET N., OGM, 2013 : Bilan démographique Alpes ★ BUFFET N., OGM, : Bilan des diagnostics des habitats du Tétrás-lyre, bilan 2010-2013 ★ BUFFET N. & DAUVERNE L., OGM, 2013 : Suivi des travaux de restauration des habitats de reproduction du tétras-lyre, bilan 2010-2013
A 13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	★ E. BELLEAU, ONCFS, 2013 : Suivi sanitaire des galliformes de montagne dans le département des Hautes-Alpes ★ E. BELLEAU, ONCFS, 2013 : Compte-rendu des analyses sanitaires dans le cadre de l'action A 13
A 14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétudes des habitats de reproduction	★ FRCRA, 2013, Rapport simplifié sur le résultat des actions de débroussaillage des habitats de reproduction du Tetras-lyre sur la réponse de la végétation
A 16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles meurtriers et réduire la mortalité due aux percussions.	★ BUFFET N., LAVIGNE T., BERTHILLOT S., OGM-PNV, 2011 : Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiables. Alpes du Nord - mise à jour ★ BUFFET N., BERTHILLOT S., OGM-PNV, 2011 : Plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne ★ OGM, PNV et FDC 74, 2011 : Fiches techniques des dispositifs de visualisation des câbles aériens de remontées mécaniques dangereux pour les oiseaux (programme Alcotra) ★ BUFFET N., BERTHILLOT S., OGM-PNV, 2012 : Cahier technique pour la réalisation du plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne, par domaine skiable ★ BUFFET N. et DUMONT-DAYOT E., OGM, 2013 : Bird Collisions with Overhead Ski-Cables: A Reducible Source of Mortality, .123-136 (14), E books.

ANNEXES :

Liste des productions en lien avec le Plan d'actions



Action	Production
A 20 : Développer une politique de communication en fonction des publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> ★ Le Dauphiné Libéré, 19 novembre 2012 : «30 hectares brûlés pour améliorer l'habitat du tétras-lyre» ★ PNR Massif des Bauges : Site internet http://www.respecter-cest-protoger.fr/ ★ Article sur le site internet de Moutain Wilderness, 28 février 2013 : «Respecter c'est Protéger»
A 19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	<ul style="list-style-type: none"> ★ SDGC de l'Isère , 2012 ★ SDGC de la Savoie, 2012 ★ SDGC de la Haute-Savoie, 2013
A 20 : Développer une politique de communication en fonction des publics	<ul style="list-style-type: none"> ★ PNR Massif des Bauges, 2012, Site internet http://www.respecter-cest-protoger.fr/ ★ Page internet LPO RA, «Outil de sensibilisation internet des pratiquants de la montagne au tétras-lyre »
A 21 : Sensibiliser les scolaires et les étudiants des formations supérieures professionnelles concernés à travers leurs programmes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ★ BESSI R., ALCOTRA 2007-2013, avec la participation de l'OGM et de l'ONCFS : Cahier Nature d'approfondissement : Les coqs sauvages des montagnes
A 22 : Sensibiliser les professionnels concernés, en particulier par mes procédures d'instruction des dossiers d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> ★ Film « Tétras-lyre et économie montagnarde - l'exemple d'une gestion partagée", FDC38-FAI, 15 min
A 23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	<ul style="list-style-type: none"> ★ FAI et FDC 38, Novembre 2012 : «Lettre Agrifaune Belledone n°6» ★ Page internet SEA 74 : http://www.echoalp.com/agrifaune.html
A 24 : Animer le plan d'actions	<ul style="list-style-type: none"> ★ Comptes-rendus et diaporamas des groupes thématiques tourisme et pastoralisme ★ Comptes-rendus des groupes de travail restreints : groupe suivi, habitats d'hivernage, Action A10 et Action A12 ★ Compte-rendu et diaporama de la réunion du CSRPN du 27/11/2012 ★ Compte-rendu du COPIL 2012 ★ Compte-rendu et diaporama du Conseil Scientifique de l'OGM 2012 ★ Documents-types : Cahier des charges opérationnel et fiche d'état d'avancement des actions ★ Rapport d'activités 2012 ★ OGM, 2013, Diaporama et comptes-rendus de l'ensemble des réunions organisées



Conserver le tétras-lyre, tous ensemble

Mai 2014

Rédaction : Nathalie BUFFET et Guillaume CHAGNEAU (OGM), avec la collaboration de Mathieu METRAL (DREAL Rhône-Alpes) et de Luisa ALZATE (Conseil Régional Rhône-Alpes)

Conception graphique : MEEDDAT/SG/DICOM/DIE/Aïna Collin

Réalisation : Nathalie BUFFET, Lise DAUVERNE et Guillaume CHAGNEAU (OGM)

Photos : B. Bellon, I. Losinger.

Impression : Vigny Musset Reproduction

PLAN d' ACTIONS



Lou sourey se levo per tuiches

Rhône-Alpes



OGM *Observatoire des Gouttes de Montagne*